

Pour comprendre



La dette, ou comment faire table rase des conquêtes sociales ?

Table ronde organisée par
l'Association Culturelle Joseph Jacquemotte
le 21 octobre 2011

Retranscription par
Jean-Pierre Michiels, président de l'ACJJ

Une publication de l'Association Culturelle Joseph Jacquemotte

En guise d'accueil

Merci d'avoir répondu à notre invitation pour participer à cette table ronde sur la dette. Il s'agit d'un sujet terriblement d'actualité. Beaucoup de choses ont déjà été écrites à ce propos. Des revues spécialisées y ont consacré des dossiers complets, comme dernièrement les *Cahiers Marxistes*. En tant qu'organisation d'éducation permanente, l'ACJJ voudrait s'efforcer de rendre ce dossier complexe un peu plus accessible au plus grand nombre. Il nous a donc semblé intéressant d'organiser cette table ronde avec différentes personnalités et de proposer avec ces personnes ressources un regard croisé sur cette question qui préoccupe le monde entier.

Partout dans le monde, il y a des réactions. Notamment en Grèce où le mouvement social a pris une très grande ampleur pour protester contre les conséquences de cette dette qui se traduisent par des mesures d'austérité extrêmement draconiennes liquidant des emplois, anéantissant des droits sociaux, réduisant les salaires... Ce mouvement social grec a une incidence immédiate sur notre rencontre puisque l'un de nos invités, Yorgos Vassalos est bloqué à Athènes par la grève dans les transports aériens et nous a adressé un message pour s'excuser.

J'ai le plaisir d'accueillir les invités qui ont pu être présents. A commencer par Virginie de Romanet, du CADTM qui a travaillé sur cette question en montrant notamment comment contester certaines dettes qualifiées d'« odieuses » ou d'« illégitimes ». Merci aussi à Réginald Savage, professeur à l'UCL qui travaille tout particulièrement sur la question des finances publiques. Merci encore à Xavier Dupret, du GRESEA, auteur de travaux sur la crise des banques qui sont dans une large mesure au cœur du sujet qui nous préoccupe ce soir.

J'ai proposé à nos invités un canevas de questions qui permet à la discussion de suivre un fil conducteur. Ces questions ne sont pas exhaustives et il est évident que nos invités répondront également aux questions et aux avis que vous exprimerez au cours du débat.

ACJJ : *Avant d'entamer le débat sur l'actualité du sujet, j'aimerais vous demander si en définitive l'endettement d'un état est anormal ? Est-ce le résultat d'un dysfonctionnement au niveau socio-économique et politique ? Ou bien cela peut-il être le résultat obligé de choix politiques et économiques d'un gouvernement et dans ce cas, qu'est-ce qui peut, à vos yeux, justifier une dette publique ?*



Réginald Savage

Réginald Savage : L'endettement d'un Etat comme tout autre agent économique peut être considéré comme normal. D'autant plus que l'Etat est un agent qui a une taille relativement importante et donc, par les investissements qu'il fait et par les dépenses qui ne sont pas nécessairement couvertes à 100 % par les recettes, cela peut insuffler une certaine dynamique à l'économie. Oui donc une dette peut être considérée comme normale ; la question étant de savoir à partir de quel moment cette dette devient problématique ? Il ne s'agit donc pas de question de principe. Il est logique que l'Etat s'endette comme les entreprises d'ailleurs, pour financer des investissements. Il a toujours semblé normal que des entreprises et des ménages même s'endettent pour financer, par exemple, un logement. Cela permet d'assurer un service locatif dans le cas des ménages et des investissements productifs dans le cas des entreprises. Pour l'Etat c'est un peu pareil. Le problème se pose lorsque cette dette devient trop élevée. Et encore, ce n'est pas le niveau de la dette, en soi, qui peut être problématique ; c'est le fait de savoir si l'on est dans une tra-

jectoire où la dette devient explosive lorsqu'elle tend à augmenter de manière de plus en plus importante. Ce que l'on appelle dans le jargon, l'effet d'une boule de neige qui enfle au fur et à mesure qu'elle dévale la pente. Pour la dette publique, si à un moment donné, le niveau devient trop élevé et les conditions de financement de plus en plus chères, cette dette peut devenir à ce moment là explosive. Nous changeons alors de dynamique.

En Belgique, nous avons connu un épisode où la dette est devenue explosive. A la fin des années 70 – début des années 80, on est passé en quelques années (moins de quinze ans), d'un taux d'endettement, par rapport à la richesse produite dans l'économie, qui tournait autour de 60 % à pratiquement 130 % au début des années 90. La dette a donc plus que doublé. C'était une situation évidemment insoutenable, d'autant plus qu'avec l'augmentation de la dette, il y a eu une explosion des charges d'intérêts. Celles-ci creusant davantage le déficit, on était parti dans une situation incontrôlable.

Il faut donc déterminer si la dette est soutenable, si sa dynamique est explosive à terme ou pas. Pour reprendre quelques exemples, en Belgique, depuis maintenant quinze ans, on était parvenu à maîtriser « la bête » parce que l'on avait réussi à baisser d'un niveau de 130 % du revenu à environ 80 % ; ce qui était un bon résultat. Nous avons réussi à diminuer assez fortement notre taux d'endettement, c'est-à-dire pas la dette dans l'absolu, mais le rapport entre la dette et le revenu. C'est ça qui compte. Pour faire une comparaison avec un ménage (même si un Etat n'est pas un ménage contrairement à ce que l'on entend souvent), il faut savoir ou bien s'il sait financer la charge de sa dette, ou si elle ne pèse pas trop sur les autres dépenses, ou sur la capacité du ménage à satisfaire d'autres besoins. Quand il y a un taux d'endettement trop élevé, les charges d'intérêts sont trop élevées ; ce qui implique aussi un certain nombre de problèmes en terme de redistribution. Qui sont les bénéficiaires des revenus d'intérêts ? Ce sont les ménages fortunés en Belgi-

que ou à l'étranger qui, via éventuellement des fonds de pension, possèdent une rente perçue par c'est-à-dire par le travail et la consommation ou par de nouveaux emprunts ; ce qui fait que la pompe est en permanence réamorcée.

Donc, que l'Etat soit endetté est normal (le contraire ne le serait pas). C'est souvent au sortir des guerres que les Etats sont les plus endettés (la Belgique avait un taux d'endettement de plus de 100 % au sortir de la guerre et d'autres pays étaient encore bien davantage endettés). On parle beaucoup de la dette grecque avec un taux de 130 % mais il faut savoir que le Japon a, lui, un taux d'endettement qui frise des 200 % du PIB. Cependant le Japon paie relativement peu d'intérêts (les taux d'intérêt sont extrêmement bas, l'inflation aussi). C'est un pays riche qui a une dette extrêmement élevée mais qui sait vivre avec, car cette dette, contrairement à beaucoup d'autres pays qui se sont engouffrés dans l'internationalisation financière, est peu internationalisée et reste très largement une dette interne.

Il faut donc avoir une approche relativisée. Ceci dit, la situation dans laquelle la plupart des pays européens se trouvent aujourd'hui est quand même problématique, notamment des pays comme la Grèce et aussi l'Espagne qui était pourtant dans une situation favorable il n'y a pas si longtemps. Avec la crise bancaire, ils se sont trouvés fortement endettés et suivent à présent dans une trajectoire où le taux d'endettement est reparti à la hausse. Si on ne réagit pas, on risque de se retrouver dans une spirale relativement explosive, du même type que ce que l'on a connu en Belgique à la fin des années 70.

Xavier Dupret : Je prolongerai le propos de Réginald qui était profondément macro ; le mien sera plus à l'interface du micro et du macro. Qu'est-ce qui justifie une dette ? C'est la vieille notion, que l'on retrouve chez Turgot¹ au 18^{ème} siècle chez les

des ménages et financée par des recettes payées par la majorité des gens, physiocrates², de dépenses productives. L'Etat dépense de l'argent : si cela crée de la croissance et du revenu, c'est bon. Le problème des dettes aujourd'hui dans la plupart des nations industrialisées est qu'elles correspondent à une socialisation de pertes bancaires avec un transfert d'actifs profondément douteux qui ont été rachetés à une valeur supérieure à ce que cela valait réellement. Par exemple, quand la région wallonne rachète des actions Dexia au mois d'octobre 2008, elle le fait sur base de 9,80 € l'action alors que sur la Bourse de Bruxelles elle valait 5,40 €. On est quasiment dans un rapport du simple au double. Donc oui, l'endettement procède de choix politiques, en l'occurrence ici la couverture de pertes bancaires et le fait que l'Etat s'est fait propriétaire d'actifs qui ne valent plus rien. C'est donc un endettement sans cause puisqu'à cet endettement là ne correspondra pas une augmentation notable de la production.

Sur les conditions de solvabilité d'un pays – ce qui est très intéressant de constater, c'est qu'en fait la Belgique est un pays complètement solvable. Quand on regarde le différentiel du taux d'intérêt entre la Belgique et l'Espagne, aujourd'hui on voit quand même que pour les agences de notations, l'on est juste après eux dans le classement des pays à problèmes, alors que, contrairement à l'Espagne où la dette publique n'est pas encore un problème majeur, c'est la dette des ménages qui est problématique (les ménages ont pour 120 % de dettes par rapport au PIB). Le surendettement des classes moyennes espagnoles est énorme.

Pour rétablir la solvabilité de la Belgique par rapport à l'Espagne vous prenez le stock de dettes de tous les acteurs économiques et leurs stocks d'avoirs et l'on constate qu'en Belgique, il y a vraiment de l'avoir en surabondance. Ce qui n'est pas le cas pour l'Espagne. Dès lors, le fait que la Belgique se retrouve aujourd'hui dans cette espèce de zone problématique entre les pays vertueux et les pays

¹ Anne Robert Jacques Turgot, baron de l'Aulne, dit Turgot, né le 10 mai 1727 à Paris où il est mort le 18 mars 1787 : homme politique et économiste français.

² Physiocratie : école de pensée économique créée par François Quesnay (1694-1774) à l'origine de la conception moderne de l'économie.

déjà profondément touchés par l'ostracisme des acteurs financiers, nous renseigne sur ce que c'est que la libéralisation des flux de capitaux aujourd'hui. Le fait que la dette belge ne soit plus détenue très majoritairement par des acteurs belges est problématique. On a perdu quelque part la maîtrise de l'autofinancement de l'Etat. Et c'est la grande différence d'un pays comme le Japon où 90 % de la dette est encore le fait d'acteurs nationaux.

Dans l'absolu la dette n'est pas un dysfonctionnement. Mais aujourd'hui, concrètement face à la crise de 2008, c'est bel et bien un dysfonctionnement : une socialisation des pertes bancaires. Y avait-il moyen de faire autre chose ? Oui sans doute. Regardons les trajectoires économiques depuis 2008 de l'Islande et de l'Irlande. Dans le cas de l'Irlande on est allé de socialisation en socialisation. C'est un pays qui aujourd'hui n'offre plus d'avenir économique à sa jeunesse ; les jeunes irlandais trouvent du travail dans les pays anglophones, en Australie, au Canada. Ils doivent partir de chez eux. Alors que l'Islande retrouve des taux de croissance et de recettes fiscales salués même par le FMI.

Réginald Savage : Je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit avec toutefois une nuance, mais j'anticipe sans doute un peu sur une question à venir. Si l'on prend le cas de la dette belge puisque tu l'as évoquée. Dans l'évolution de la dette, depuis trois ou quatre ans, depuis la crise bancaire donc, il faut bien distinguer deux éléments : un élément sur lequel je te rejoins complètement, c'est qu'effectivement une partie de l'augmentation de la dette belge est bien liée au fait que l'Etat a consenti à des prises de participation et, dans certains cas, des prises de participations déficitaires, comme ça vient d'être expliqué, dans les banques. On peut évaluer cela à 6 ou 7 % du revenu national par rapport à la dette qui fait 80 %. Ce n'est quand même pas rien. C'est une intervention de l'Etat qui était destinée à empêcher les banques de faire faillite mais à un coût qui s'avère aujourd'hui trop élevé.

Il y a une deuxième composante malheureusement beaucoup plus structurelle et qui pose problème, pas seulement en Belgique mais aussi dans d'autres pays, c'est que la crise bancaire a provo-

qué une crise économique profonde, un ralentissement et avec la reprise telle qu'elle se passe maintenant on est loin d'avoir effacé le recul d'activités que l'on avait enregistré en 2009. Que se passe-t-il dans ce cas là ? Il arrive que les pouvoirs publics, l'Etat fédéral mais aussi la sécurité sociale, les pouvoirs locaux... se retrouvent avec moins de recettes publiques, moins de rentrées fiscales, parafiscales, moins de cotisations... qu'ils auraient eu s'il n'y avait pas eu cette crise bancaire et la crise économique qui a suivi. Là, on a un effet permanent qui entraîne un niveau de revenu plus bas que ce qu'il aurait dû être normalement et l'on évalue cet écart, à moyen terme, entre 6 à 10 %, ce qui est quand même beaucoup. Il s'agit donc d'une perte de revenus, une perte d'activités économiques après crise, à l'horizon 2015 par rapport à ce que l'on escomptait avoir avant la crise bancaire. La conséquence de cela est indépendante du fait que l'Etat a investi dans les banques. Il y a donc un effet non pas conjoncturel car il a un effet durable de ralentissement du potentiel de croissance de l'activité économique en Belgique mais aussi dans presque tous les autres pays. C'est plus grave encore en Grèce où ils vivent une situation de récession permanente depuis 3 ou 4 ans et ça n'a pas l'air de vouloir s'arranger. Ce n'est pas indépendant des politiques qui y sont menées mais on y reviendra plus tard.

Xavier Dupret : Pour revenir sur le propos, en regardant l'Institut des comptes nationaux jusque 2010, j'avais observé l'évolution des dépenses et des recettes et on n'arrivait jamais à une sortie de moyens de 20 milliards, au montant de recapitalisation des banques qui reste quand même le mode par lequel l'endettement s'est considérablement aggravé en terme de flux financiers.

ACJJ : Pouvez-vous expliquer la différence entre le Japon qui peut supporter 200 milliards d'endettement par rapport au PIB et la Grèce dont l'endettement est apparemment moindre mais n'en est pas moins au bord de la faillite ?

Réginald Savage : Un élément important au Japon est que le taux de financement de la dette est extrêmement bas, plus bas qu'ici. Les taux d'intérêt³ au Japon sont quasiment proches de zéro ; il en est de même de l'inflation. Cela signifie que le niveau de dette est plus élevé mais comme le taux de financement moyen de cette dette est très bas alors qu'en Belgique on est quand même en moyenne autour de 3,5-4 %. C'est-à-dire que par rapport à une dette qui est plus élevée que chez nous, le coût du financement est plus faible parce que le taux d'intérêt payé sur cette dette est très bas. De plus ce financement est essentiellement interne. Le Japon ayant moins foncé tête baissée dans la libéralisation financière comme on a connu dans le monde anglo-saxon et puis, de manière décalée, au niveau de l'euro-libéralisme en Europe.

Un intervenant : Je n'arrive pas à comprendre lorsque l'on dit que la Belgique a investi ou a spéculé dans les banques. Je ne comprends pas cette notion d'investissement et seconde question, comment se fait-il qu'un Etat souverain – indépendamment de l'Union européenne - délègue sa souveraineté, c'est-à-dire accepte qu'une entreprise extérieure décide de la valeur de la Belgique ?

Xavier Dupret : A-t-on investi dans les banques, en Belgique, en 2008 ? Si on avait réellement dû investir dans les banques, on n'aurait jamais procédé comme on l'a fait alors. Racheter à du 9,80 une action qui en vaut 5,40 : il n'y a pas un acteur de marché qui ferait cela. On est clairement pas dans une figure d'investissement. C'est encore moins de la spéculation puisque la spéculation consiste à racheter au cours le plus bas possible pour revendre au cours le plus haut possible. C'est de l'anti-

spéculation ; ils ont dû appliquer le programme d'ATTAC ?

Sur la question de l'Etat souverain qui délègue sa souveraineté, je sais que cela fait l'objet de débat entre Réginald et moi. Si fondamentalement aujourd'hui un certain nombre de petits pays européens (et pas que petits, si je pense à la France), alors qu'ils sont dans une situation avec un stock d'actifs supérieur à un stock de dettes, on peut encore leur faire autant de problèmes, c'est très clairement parce qu'il y a eu délégation de souveraineté qui a commencé avec le Traité de Maastricht qui a imposé une libéralisation financière. Cette libéralisation financière a entraîné une évolution complète des activités bancaires qui fait qu'on dépend maintenant de l'extérieur.

La banque telle que nous l'avons connue n'existe plus. Il n'y a plus que le nom des agences qui sont les mêmes. Des conglomérats financiers se sont organisés au niveau européen. Les activités qui assurent le plus gros return, le plus grand rendement sur les capitaux investis sont des activités de type spéculatif : private banking (la banque pour riche), la banque pour riches, la banque de patrimoines, la gestion de fonds... Et une petite dette - parce que la dette belge ce n'est pas tellement de l'argent par rapport aux enjeux qui sont ceux de la banque et de la finance -, vous pouvez la distribuer sur des conglomérats financiers européens et ce, quelle que soit la localisation de l'acheteur puisqu'ils sont présents partout en Europe. Et l'on retrouvera de la dette belge jusqu'en Finlande alors que ce n'était pas encore possible dans les années 90 de trouver de la dette belge en Finlande et de la dette finlandaise en Belgique.

Réginald Savage : A propos de la souveraineté, il faut savoir que la Belgique n'a plus connu de souveraineté depuis 1980. En terme monétaire, nous avons une souveraineté formelle alors que nous n'étions pas encore dans l'euro ; on avait encore le franc belge. Mais, l'Etat belge et les agents économiques n'étaient pas à même de se financer à des taux d'intérêt inférieurs à celui du Deutsch mark à l'époque. Donc, dans les faits, on était déjà sous domination allemande. Mais ça a été aussi un choix politique, à un moment donné, de ne pas suivre la

³ Le taux d'intérêt d'un prêt ou d'un emprunt indique à quel pourcentage il devient intéressant pour le prêteur de donner de l'argent à l'emprunteur.

Lire et le Franc français dans leurs dévaluations. Dans les faits, nous avons une souveraineté de façade et même plus de souveraineté du tout avec des taux d'intérêt systématiquement plus élevés. Si on ne suivait pas le modèle allemand, on avait des primes de risques sur la dette publique et même sur les dettes privées de plus en plus élevées.

Du point de vue belge, cela a peut-être été une illusion de croire (mais dans d'autres pays aussi) que le fait d'entrer dans l'Euro allait en quelque sorte diluer un peu cette domination du modèle allemand, puisque l'Euro, c'était un mélange d'Italie, de France... et nous donner une marge de manœuvre que nous avons perdue en devant suivre de manière systématique le modèle allemand. La crise de l'Euro vient de révéler que ça a été une illusion et, pour la Grèce, une illusion encore beaucoup plus dure parce qu'elle est passée de taux d'intérêt qui, il y a encore 2 ou 3 ans, était du niveau de ceux de l'Allemagne (3-4 %) à des taux qui sont totalement usuriers (14 %). Il faut donc faire attention à la notion de souveraineté qui est une notion juridique, mais dans les faits, on était déjà « obligé », à partir du moment où l'on s'inscrivait dans une certaine logique, de subir la domination des conditions monétaires allemandes de l'époque.

Virginie de Romanet : Vous avez parlé fort justement tous les deux de niveaux et de dépenses productives, mais aucun de vous deux n'a dit à quoi a servi la dette ; ce qui est une question fondamentale. Or, on voit que l'Etat s'est privé délibérément de recettes publiques à partir du début des années 80, en faisant en sorte que les classes les plus favorisées, les catégories les plus riches ne paient pas l'impôt qu'ils auraient dû payer normalement. Il s'est ainsi privé volontairement d'un levier et de recettes auxquelles il aurait pu avoir normalement recours. C'est un élément à prendre en compte pour savoir si la dette est une chose normale ou si c'est un dysfonctionnement. Il me paraît clair qu'à partir des années 80 et avec l'imposition des politiques néolibérales, on n'est

plus dans un schéma sain de dépenses productives pour développer des projets intéressants pour le bien-être de la population. Et ce pas qu'en Belgique bien sûr.

Sur la question du coût du sauvetage des banques, la Belgique devait sans doute le faire mais elle aurait pu s'y prendre d'une toute autre manière. Elle aurait dû récupérer le coût du sauvetage sur le patrimoine des grands actionnaires et des administrateurs de ces banques et prendre le contrôle de celles-ci. Elle aurait dû aussi entamer des poursuites en justice à l'encontre de tous les responsables car cette situation a été délibérément organisée, planifiée. Cela aurait changé complètement la donne. L'instance qui était chargée du contrôle des banques a fermé les yeux. La crise était prévisible ; tout ce qui est arrivé l'était ; cela a été sciemment organisé. Je ne parle pas de « théorie du complot » mais il faut savoir que ceux qui avaient les leviers de commande entre les mains savaient qu'ils prenaient des décisions qui allaient entraîner ces conséquences là.

Il est sans doute vrai que la crise bancaire a provoqué une crise économique, mais cela vient se greffer sur une crise de surproductivité réelle car lorsque l'on regarde la dégradation de la part des salai-



Virginie de Romanet

res dans le Produit Intérieur Brut depuis les années 80, celle-ci représente, en Europe, 10 points de PIB

en moyenne – aux USA cela représente moins mais les salaires étaient également moins élevés – Il s'agit d'un transfert de richesses monumental à l'échelle d'un pays. Ce qui veut dire qu'il y a moins de débouchés. Ce qui s'est passé avec la crise des subprimes aux Etats-Unis en 2007 et 2008 n'est tout compte fait que la continuation de la crise de 2000-2001, c'est-à-dire la crise de la bulle des nouvelles technologies et aussi les scandales des affaires Enron, Parmala... C'est à ce moment que les Etats-Unis ont décidé de baisser considérablement les taux d'intérêt entre 2001 et 2005 pour relancer la machine économique. Il y a alors eu des investissements énormes dans le secteur de la construction et de l'immobilier. Ce dernier secteur représentait au début de l'année 2006, 6,2 % du PIB, un chiffre qui n'avait plus jamais été atteint depuis le début des années 50, c'est-à-dire dans les premières années de ce qu'on appelé les Trente glorieuses. Il était donc clair qu'une bulle était en train de se former. On est donc passé d'une bulle qui a explosé à une autre. Il y a eu ensuite la crise alimentaire en 2008. La fin des débouchés dans l'immobilier a entraîné la recherche de nouveaux débouchés à travers la spéculation dans le domaine des produits alimentaires.

Sur la question de la Grèce, il y a un élément à ajouter. Il y a eu également une volonté d'endetter la Grèce car à la fin 2009 les banques ont énormément baissé les taux pour faire en sorte que la Grèce s'endette davantage à cette période là alors que la crise a éclaté vers mars-avril 2010.

ACJJ : La question de la dette, on en parle depuis très longtemps dans nos pays. Et pour la Belgique sans que cela n'ait soulevé d'angoisses particulières. On n'en parlait pas en terme de crise. A la différence de celle dont il est question depuis longtemps également dans les pays du Tiers monde. Peut-on faire un parallèle entre ces deux situations ? Sont-elles comparables ?

Virginie de Romanet : Elles sont comparables dans le sens où ce sont les mêmes créanciers et les mêmes mécanismes qui s'y retrouvent. La grande différence est que les pays du Sud doivent exporter pour avoir des devises afin de rembourser la dette. Ce qui n'était pas le cas des pays du Nord qui

ont une devise forte et qui avaient gardé une souveraineté plus grande que les pays du Sud confrontés aux plans d'ajustement structurel. On se retrouve maintenant avec l'intervention du FMI en Europe avec une situation beaucoup plus similaire puisque les pays faibles de la zone Euro comme la Grèce sont attaqués par la spéculation et perdent dès lors complètement leur souveraineté. L'entrée dans la zone Euro a été assez négative pour des pays comme la Grèce, le Portugal et l'Espagne. La raison en est la politique allemande depuis le début des années 2000 qui visait à faire une pression énorme à la baisse sur les salaires. Cela a eu pour effet de doper sa compétitivité pour ses exportations mais cela a eu un résultat très négatif pour les pays plus fragiles économiquement.

Un intervenant : Pour les pays du Sud ce n'est pas du tout similaire puisque ces pays n'ayant pas de monnaie en terme d'échange, ils étaient non pas à la merci des Etats, mais des entreprises privées qui établissaient l'échelle des valeurs traduites en terme monétaire que l'on appelle le risque d'investissement. La prudence était donc recommandée sachant qu'il y aurait peu de return sur les investissements. Le risque était beaucoup plus grave dans le sens que c'était tout un pays qui était pris en otage. Les deux situations sont donc totalement différentes ; celle des pays du Sud étant particulièrement catastrophique.

Virginie de Romanet : Mais la situation de la Grèce est aussi catastrophique.

Réginald Savage : Je suis d'accord avec ce qui a été dit. Il y a une certaine similitude entre la situation des pays du Sud avant et celle de pays européens aujourd'hui. Il n'y a pas qu'une crise des finances publiques et de l'endettement dans les cas grecs et espagnols et même aussi dans le cas italien. Se posent aussi des questions de compétitivité telles qu'elles sont mesurées. Ces pays ont subi, dans le cadre de l'Euro, une perte de leur compétitivité liée à des politiques d'austérité salariales extrêmement dures qui ont été menées depuis dix ans en Allemagne. Politiques qui ont affaibli aussi les finances publiques dans l'ensemble des pays puisqu'effectivement qui dit austérité salariale dit moins de progression des cotisations sociales. Et ce

d'autant plus que l'on a dans le même temps réduit les cotisations sociales soi-disant pour réduire le coût du travail pour que les pays soient plus compétitifs. Mais comme chacun a fait la même chose, (c'est l'histoire du chat qui se mord la queue), tout le monde fait de la surenchère dans la défiscalisation ; dans la réduction des charges fiscales, dans la réduction des cotisations sociales pour être plus compétitif que les voisins, gagner des parts de marchés sur eux... et cela a fortement affaibli les recettes fiscales.

Dès lors, des pays qui n'ont pas pu suivre cette surenchère au moins-disant fiscal se sont effectivement retrouvés en difficulté, en perte de compétitivité comme la Grèce ; l'Espagne elle aussi a eu un modèle de croissance complètement déséquilibré en misant tout sur l'immobilier et le tourisme. Ces pays sont donc en déficit extérieur ; la crise de la dette publique est plus grave chez eux parce que c'est aussi un problème de solvabilité (capacité de rembourser sa dette externe) ainsi que cela vient d'être expliqué.

Dans le cas de la Belgique, on a peut-être une dette publique importante mais le secteur privé a des actifs financiers encore plus importants, ce qui fait



Xavier Dupret

que globalement le pays reste solvable, - même si la notion de pays ici n'est plus exactement la même qu'avant -, dans la mesure où l'on a un excédent extérieur en terme de balance des paiements (on exporte plus que l'on importe en biens et services mais aussi du point de vue des flux de capitaux). C'est aussi le cas de l'Allemagne, de moins en moins de la France, c'est le cas des Pays-Bas et des pays du nord de l'Europe. Une raison pour laquelle ils sont moins en difficulté malgré parfois des taux de dette non négligeable, c'est qu'ils ont cette sorte de « coussin de sécurité » du fait que leur politique salariale restrictive les laisse relativement compétitifs. Les pays qui sont en situation de dette sont des pays qui sont aussi en situation de déficit extérieur parce qu'il ont eu un modèle de croissance complètement déséquilibré : dans le cas de l'Irlande où le secteur bancaire était privilégié ; dans le cas de l'Espagne, c'est le secteur immobilier qui a connu un boum amenant des recettes fictives pendant un certain temps entraînant, peu avant 2007, un excédent budgétaire.

Dans le cas espagnol, c'est donc la crise de l'endettement privé et la chute de la croissance du secteur immobilier du secteur privé qui a engendré les problèmes au niveau des finances publiques. Ce n'est donc pas au départ une crise de la dette publique, c'est une crise de la dette privée, une crise du modèle de croissance privée, une crise de la financiarisation qui a entraîné ces difficultés couplées au déficit extérieur. Je pense donc qu'il y a eu pas mal de convergences du fait qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème de dette publique, de gestion publique : c'est un problème de modèle de croissance, de financiarisation, de modèle imposé par l'Allemagne impulsant une politique de baisse de la part des salaires dans la valeur ajoutée qui ont entraîné cette crise des finances publiques dans un certain nombre de pays. Il faut aussi ajouter la politique de cadeaux fiscaux qui ont été fait en France. Si vous enlevez les cadeaux fiscaux, la dette de la France est de 10 ou 15 % du PIB plus basse. Dans le cas de la Belgique, c'est un peu plus compliqué, on y

reviendra.

Xavier Dupret : Pour faire un parallélisme entre la situation des pays dits périphériques et les pays du Tiers monde, je ne connais pas bien la situation de l'Afrique ; il m'est donc difficile de faire le parallélisme avec ce continent. Mais si vous faites le parallèle avec un pays comme l'Argentine, vous avez alors un décalque et des parallélismes vraiment frappants. Pour combattre l'inflation à la fin des années 80, début des années 90, le gouvernement a pris la décision d'avoir un peso argentin à la même valeur qu'un dollar. Vous allez avoir une situation comparable en Europe. Quand les Grecs, les Portugais, les Espagnols adhèrent à l'Euro, ils ont un Deutsch mark en poche. Et ça va avoir rapidement un effet sur la consommation privée qui ne peut pas être relayée par les structures productives locales. Les pertes de compétitivité des pays du pourtour méditerranéen face à l'Allemagne date de la fin des années 90 et du début des années 2000, avant même que certains plans (Apskaft) ne produisent leurs effets. C'est vraiment structurel. Ces pays ont un taux de change qui ne reflète pas leurs capacités productives réelles.

À partir de 2004-2005, des pays aussi productifs que l'Allemagne mais qui n'ont, pour des raisons de rapports de forces sociaux, pas choisi la baisse des coûts salariaux, vont commencer à avoir des déficits structurels avec l'Allemagne : c'est le cas de l'Italie, pourtant grand pays industrialisé et de la France. Fondamentalement, aujourd'hui ce que l'on voit ce sont des pays comme la Grèce, le Portugal, l'Espagne qui ne sont pas des pays industrialisés comme les autres ; des pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure mais pas des pays à forte industrie – si je prends ce que représente l'industrie en Grèce, 22 % du PIB, si j'étais un investisseur international, je place mon argent en Argentine où l'industrie représente 35 % du PIB, une toute autre capacité de création de valeur ajoutée donc. Ces pays trop peu compétitifs ont perdu de leur souveraineté face aux marchés, ce qui a été dramatique socialement et économiquement.

Pour rester dans le parallélisme, il faut analyser comme l'Argentine s'en est sortie puisque ce pays est aujourd'hui un pays émergent, qui est à la table

du G20, qui négocie sa dette et la paie rubis sur ongle – ce que l'on peut contester ou pas – mais c'est en tout cas un pays qui est de retour sur la scène internationale ? C'est primo, en cassant le « *uno por uno* », ce lien structurel du peso argentin avec le dollar. Ils ont consenti une dévaluation massive ce que ne peut pas faire la Grèce à cause de l'Euro. Doit-elle en sortir ? Je sais que l'on me dira non ici et je dirai non aussi car la Grèce n'a pas de capacités industrielles. Si par contre un jour, un pays comme l'Italie qui est aussi très attaqué mais qui a un gros potentiel industriel décidait de jouer la carte de la dévaluation compétitive, ce ne serait pas une stratégie délirante. On pourrait la condamner pour des raisons idéologiques mais son potentiel productif, en tout cas, le permettrait. Ce modèle de perte de souveraineté des peuples face au marché est en train de se retourner contre lui-même.

ACJJ : *Il y a déjà des choses qui ont été dites sur la genèse de la dette dans les pays occidentaux. On a beaucoup insisté sur le fait que les Etats sont massivement intervenus pour sauver leurs banques. Est-ce là le principal élément déclencheur ou est-ce un élément accélérateur ? Cette crise, tout compte fait, n'a-t-elle pas des origines plus profonde ? N'est-elle pas le résultat de décennies de politiques économiques qui frappent le monde du travail, les salaires, les services publics... ?*

Xavier Dupret : Ce que l'on voit dans la dette des pays occidentaux – si l'on s'accorde à les définir comme le pourtour nord-ouest de l'Europe, cette Europe industrialisée, et l'Amérique du Nord, principalement les Etats-Unis, il y a une progression vertigineuse des déficits qui ne correspond pas à une augmentation des dépenses dans le PIB mais à une diminution des recettes fiscales. C'était assez marqué, notamment en Grande Bretagne et aux Etats-Unis – puisque la dernière tranche d'imposition sur les revenus supérieurs jusqu'à la fin des années 70 équivalait à 80 ou 90 %. On payait des impôts, il y avait donc des rentrées fiscales. La stratégie libérale du début des années 80 va consister à dire qu'il faut encourager à la création de richesses ; ce qui va se traduire par un encouragement à ce que les gens s'enrichissent selon un mot d'ordre déjà utilisé au 19^{ème} siècle. Ce dont on s'est

aperçu c'est d'abord que les recettes fiscales n'ont pas suivi, ni les investissements. Le supplément de revenus qui a été généré par ces diminutions d'impôts a servi à des gonflements d'encaisses spéculatives. Autrement dit on a spéculé au lieu d'investir dans l'économie réelle. Par ailleurs, le fait de spéculer, c'est demander un gros retour sur l'investissement – c'est le type même du calcul d'un spéculateur. Ce que l'on a donc vu comme effet, c'est une diminution des investissements. Si je suis spéculateur et que je veux investir dans une entreprise en espérant un retour de 15 %, je vais donc éliminer préalablement de ma sphère d'investissements tout ce qui ne fait pas 15 %. On va dès lors voir se dégonfler ce que l'on appelle la formation brute de capital fixe : l'investissement, la création d'infrastructures, d'usines, de structures productives dans l'économie occidentale. Et cela va avoir évidemment un effet négatif sur les recettes fiscales.

Finalement, depuis le début des années 80, on a mis en place un appauvrissement structurel des économies. Cela a été en partie comblé par de la dette, notamment dans les pays les plus financiarisés, les pays les plus avancés vers ce modèle néolibéral – c'est typiquement le cas des Etats-Unis. Mais partout ailleurs, on a vu de manière concomitante, une augmentation de la dette publique et une diminution des recettes fiscales.

Réginald Savage : Je vais peut-être apporter quelques nuances et compléments. Si on prend le cas belge, un cas intéressant puisqu'il se situe un peu dans « l'entre deux ». Entre les pays qui ne sont pas du tout attaqués (on se situe au milieu de la liste pour le moment) et ceux qui le sont déjà. Si on regarde l'origine de l'explosion de la dette, à la fin des années 70-début des années 80, deux éléments distincts ont joué : un élément de politique budgétaire qui permet de dire que c'est une responsabilité de la gestion publique qui n'a peut-être pas été suffisamment proactive et qui a laissé filer les déficits, pendant les années 70 durant la première phase de la crise. On croyait que c'était une crise conjoncturelle et non structurelle et ça arrangeait bien de ne pas devoir « prendre le taureau par les cornes ». Mais là-dessus est venu se greffer un

élément décisif qui a expliqué l'explosion de la dette : une énorme montée des taux d'intérêt pas seulement en termes nominaux, apparents mais même hors inflation, en termes réels. On est passé de taux d'intérêt qui étaient de 6 % dans les années 70 à des taux de 13 à 16 % au début des années 80. On a donc creusé l'écart entre le taux d'intérêt qui était énorme et la croissance de l'économie. C'est cet écart qui a amplifié l'effet boule de neige que l'on a connu.

À partir du début des années 80, on essaie de rétablir la situation en partant d'un niveau de déficit public de l'ordre de 13-14 % en Belgique. On met en œuvre des politiques d'austérité mais dans un contexte où les taux d'intérêts restent très élevés. Il y a donc une ponction permanente extrêmement lourde qui pèse sur l'économie. Pour donner un ordre de grandeur, à ce moment là, les charges d'intérêts sur la dette tournent autour de 10 % du revenu (elles représentent 3,5 % aujourd'hui). 1/10^{ème} du revenu national est absorbé par les charges d'intérêts mais cela représente aussi un quart des recettes des pouvoirs publics (impôts, cotisations sociales...) Ces politiques d'austérité sont ambivalentes (c'est aussi le cas de la Grèce aujourd'hui). Elles sont d'une certaine manière incontournables car les déficits sont trop élevés pour pouvoir être financés sur les marchés à des taux corrects. On est donc obligé de prendre des mesures – encore faut-il savoir quelles mesures on prend en veillant à une répartition équitable de l'effort ?

Mais, en même temps ces mesures ont un impact négatif sur la croissance et sur les bases imposables. Quand l'Etat réduit les dépenses publiques ou augmente les impôts à concurrence de 1000 FB, - à l'époque c'étaient des Francs belges -, il y a une perte d'activité qui fait que finalement, les pouvoirs publics ne trouvent pas les 1000 FB, mais seulement 300, 400 ou 500 FB. Il y a donc, en finale, un effet net favorable sur le déficit mais la moitié de l'effort initial est gommé par l'effet défavorable sur l'activité économique, le chômage... Mais, il faut reconnaître qu'en Belgique, on arrive vers la fin des années 90, à trouver l'équilibre budgétaire en ayant

évidemment fait un énorme effort. Et, entretemps aussi, les taux d'intérêts avaient reflué.

Sur la dernière phase, j'estime qu'il faut avoir sur le cas belge, un regard quelque peu plus nuancé aussi. Il y a effectivement deux choses qui sont intervenues : 1° le contexte européen néolibéral dont on a déjà parlé : politiques déflatoires, de baisses des salaires et en tout cas politique de sur-compétitivité des salaires en Allemagne qui a eu pour effet de limiter les salaires chez nous ce qui aboutit à moins de rentrées de cotisations sociales. 2° les pouvoirs publics (et c'était un choix y compris des formations de centre-gauche) qui décident de baisser les cotisations sociales pour nous rendre plus compétitifs ; ce qui est aussi une manière de baisser les salaires puisque les cotisations sociales sont une partie intégrante du salaire global des travailleurs. C'est une part de salaire qui constitue une contribution collective pour assurer les prestations sociales. En baissant les cotisations sociales, on diminue de facto les salaires. Baisse de recettes que l'on aurait dû compenser en appliquant des augmentations d'impôts directs et indirects... Or, on a fait, en Belgique, une série de choix en 10 ans de temps qui se sont traduits par des politiques budgétaires et fiscales extrêmement laxistes, très expansives. On n'a pas arrêté de pratiquer des baisses fiscales, de faire des cadeaux fiscaux, des réductions de TVA dans l'horéca, introduction des intérêts notionnels, réductions de cotisations sociales... On a baissé aussi la fiscalité directe (l'impôt des personnes physiques) sur la classe moyenne parce qu'électoralement c'est porteur. La question de la légitimité – dont on parlera plus tard - doit être envisagée dans ce contexte là aussi. Mais il n'y a pas qu'aux riches que l'on a fait des cadeaux en Belgique. On en a fait aussi à la classe moyenne et même aux salariés qui ont également bénéficié dans une certaine mesure de la réforme fiscale de 2002. Quand on calcule tout cela depuis dix ans, en Belgique, les dépenses publiques qui sont restées relativement soutenues, contrairement aux anglo-saxons, ont augmenté plus rapidement que la croissance économique normale. On a investi assez bien dans les soins de santé par exemple. Si on examine la situation globalement, on se retrouve avec pratiquement 6 à 7 % du revenu, soit un mon-

tant de l'ordre de 25 milliards d'Euro que les pouvoirs publics ont injecté dans l'économie sous forme de réductions fiscales (surtout) mais aussi entraînant de facto des augmentations soutenues des dépenses.

Cela a été fait car on a surfé sur la croissance forte (que l'on estimait forte en tout cas) qui a été en 2006-2007 relativement soutenue et l'on était dans l'euphorie de la financiarisation positive. Jusqu'en 2008, tout allait bien : on s'endettait, les affaires marchaient bien, l'argent entrait dans les caisses de l'Etat malgré l'austérité salariale... Et cet argent là qui était en fait basé sur une croissance qui finalement n'était pas soutenable – je ne parle pas en terme des enjeux écologiques mais en terme de durabilité de la croissance économique – les pouvoirs publics ont distribué les bonus sous forme de cadeaux fiscaux essentiellement. Maintenant que la crise est là, les recettes n'y sont plus et le choix qui est imposé à présent, notamment au niveau européen – il y aurait un débat important à faire à ce sujet – ce sont des réductions de dépenses publiques alors que l'essentiel du trou qui apparaît dans les caisses de l'Etat est lié surtout aux cadeaux fiscaux et aux réductions fiscales. Cela est extrêmement clair dans le cas belge.

Aujourd'hui, on dit qu'il faut faire un effort de 3 ou 4 % du revenu national sur les dépenses alors que l'on a fait une réduction d'environ 5 % sur les recettes fiscales et parafiscales, sur les cotisations sociales au cours des dix dernières années. Ce que l'on a donné sous forme de baisse fiscale en recette, on veut le récupérer sous forme de réduction de dépenses publiques. Mais ce ne seront pas les mêmes bénéficiaires et les mêmes « payeurs » dans les deux cas. Il y a donc aussi une responsabilité des choix politiques qui ont été faits depuis dix ans ; il y a le contexte européen défavorable qui fragilise les dépenses publiques avec le fait qu'il y a une concurrence fiscale qui est encouragée avec la règle européenne de l'unanimité en matière fiscale. Il faut bien voir que l'on a structuré le modèle libéral européen pour encourager la concurrence fiscale, sociale, écologique... à tout crin. Une des raisons structurelles de la crise que l'on connaît aujourd'hui n'est pas seulement due au problème bancaire ;

c'est le fait que l'on a vécu dans un modèle qui a encouragé les Etats – regardez l'Irlande avec l'impôt des sociétés à 10 %- à se lancer dans une concurrence fiscale destructrice, empêchant, à terme, de financer les services publics. Mais les pouvoirs publics nationaux sont entrés dans ce jeu là aussi. Il y a donc à présent un problème de rapport de force pour voir comment va se faire le ré-équilibre. Je reste personnellement persuadé que l'on ne peut pas rester en Belgique avec un déficit de 4 à 5 % du PIB de manière durable, parce que l'on va voir la dette augmenter et ça va donner des prétextes notamment aux agences de notations pour exercer leur chantage. Même avant la crise financière, une option avait déjà été prise dans le cas belge qui était d'aller vers un certain rééquilibrage des finances publiques pour parer à deux enjeux : 1° l'enjeu du vieillissement de la population, 2° l'enjeu écologique car il faut aussi financer les investissements de la reconversion écologique.

Xavier Dupret : Je n'avais parlé que des cas anglo-saxons parce qu'il y avait là une corrélation claire entre d'un côté un Etat de moins en moins redistributeur, de moins en moins percepteur et une progression des endettements publics. Dans le cas belge, effectivement, l'économiste Christian Valenduc écrivait récemment qu'en Belgique, on enregistrait chaque année pour 18 milliards de dépenses fiscales, c'est-à-dire des subsides via des crédits d'impôts pour favoriser certains comportements. Quand on voit à quel point la voiture de société fait partie aujourd'hui du « package » salarial en Belgique, il y a quand même moyen d'aller chercher de l'argent sans devoir nécessairement couper dans les dépenses. Un dernier point sur les taux d'endettement : Réginald me nuancait tout à l'heure en disant que les taux d'intérêts ont explosé au début des années 80. Personnellement, je fais directement le lien avec le « enrichissez-vous » parce que l'intérêt réel, lorsqu'il remonte, incite non pas à emprunter mais à accumuler du patrimoine. Ce qui m'amène à dire que le problème de redistribution fiscale et le problème bancaire, cette accumulation du capital financier sont le recto et le verso d'une même monnaie ; on est dans les deux mêmes réalités. On ne perçoit plus d'impôt parce que l'on fait le pari – et c'est très idéologique - que les

ménages qui s'enrichissent vont contribuer à l'enrichissement de la nation et pour cela, fin des années 70, on augmente les taux d'intérêts réels pour inciter ces ménages à accumuler du patrimoine. Et c'est ce choix global, qui est un renversement de perspective, un renversement de rapport de force entre le capital et le travail qui continue aujourd'hui à peser sur les finances publiques de l'ensemble des pays développés. Moins en Belgique parce qu'intervient le jeu des piliers politiques et idéologiques, parce qu'interviennent les forces traditionnelles du mouvement ouvrier ; mais c'est déjà beaucoup plus fort en France quand on voit le bouclier fiscal de Sarkozy, l'inversion du rapport de force... C'est venu plus tard qu'en Grande-Bretagne mais cela a eu des effets concrets et financiers tout aussi massifs.

Aujourd'hui, c'est ce rapport de force qu'il faut inverser. Et cela me rend paradoxalement plutôt optimiste aujourd'hui. 1 % de PIB de réduction des dépenses engendre aujourd'hui en Europe – c'est Wolfgang Munchau⁴ qui l'écrit dans le *Financial Times* – une diminution de 0,62 % du PIB en terme de consommation et une diminution de 0,75 % de ce même PIB en terme de croissance. Dès lors lorsque l'on entend certains préconiser encore une réduction des impôts (mais que vont-ils donc encore bien pouvoir réduire ?) : c'est particulièrement inquiétant et ce serait de la folie. Car c'est consacrer le modèle dans lequel on nous a installé il y a trente ans et qui s'est aujourd'hui révélé complètement contre-productif puisque ce modèle est d'évidence complètement caduque, je me dis, que la nature ayant horreur du vide – et c'est peut-être cela l'optimisme - on finira bien par changer de logique à un moment donné.

Virginie de Romanet : En Belgique, pour donner un exemple concret, il y a une étude réalisée par Marco Van Hees qui travaille au Ministère des finances sur l'impôt des sociétés. L'auteur a montré

⁴ Ancien correspondant du *Financial Times* à Washington et à Bruxelles, membre de l'équipe fondatrice du *Financial Times Deutschland* en 2000, Wolfgang Munchau analyse chaque semaine les tendances politiques et économiques de l'Union européenne.

qu'alors que l'impôt en Belgique est de 33,99 %, seules les petites entreprises paient autant. Les 500 plus grosses entreprises ont payé en 2009 une moyenne d'impôt de 3,75 % et les 50 plus grosses en ont payé 0,75 % ; ce qui représente pour l'Etat un manque à gagner de 14 milliards d'Euros. Et l'on prétend alors qu'il n'y a pas d'argent pour des dépenses publiques ! Alors que l'Etat se prive délibérément de cet argent – et ce n'est pas encore de la fraude fiscale – c'est totalement légal. C'est ce que l'on appelle de l'optimisation fiscale. On cite l'exemple de l'Irlande où l'impôt sur les sociétés est à du 12,5 % ; en Belgique c'est en principe 33,99 %. Mais qui paie ça ? Les entreprises les plus faibles sur le marché, comme les PME.

À propos des mesures d'austérité, je suis d'accord pour dire qu'il y a un impact négatif sur la relance. Mais il faut surtout ajouter lorsque l'on regarde le contenu de ces plans d'austérité – on les a analysés pour les pays européens dans le livre que l'on a édité *La dette ou la vie*⁵ - quelles sont les catégories vraiment concernées par ces mesures d'austérité, les catégories les plus aisées sont épargnées ou subissent une petite mesure de temps en temps pour dire que l'on fait quelque chose par rapport à elles aussi. Mais en général, ce sont les salariés, les allocataires sociaux, les chômeurs, les pensionnés qui sont les plus touchés.

Un intervenant : N'y a-t-il pas un parallèle à faire avec les plans d'ajustements structurels du FMI ?

Virginie de Romanet : Tout à fait. C'est du copié collé. Les plans d'ajustements structurels ont été imposés par le FMI à partir du début des années 80 quand il y a eu la crise de la dette. Il s'agit d'un ensemble de dix mesures qui ont été ensuite codifiées dans ce que l'on a appelé le Consensus de Washington. Les mesures d'austérité qui sont prises ici sont grosso modo les mêmes mesures, sauf que les effets sont moins violents ici parce que l'on a quand même accumulé un matelas protecteur grâce à la sécurité sociale.

⁵ *La dette ou la vie*, ouvrage collectif du CADTM sous la direction de Damien Millet et Eric Toussaint. Editions Aden. Mai 2011.

D'autres éléments sur l'endettement. Ce qui est frappant aux Etats-Unis, les catégories qui étaient le plus endettées au moment du déclenchement de la crise en 2007 étaient d'une part les 20 % les plus pauvres, ce qui est logique car ils s'étaient endettés soit pour acheter un logement, soit pour se payer une assurance maladie extrêmement onéreuse, soit encore pour encore pour financer l'éducation universitaire de leurs enfants et d'autre part, les 20 % les plus riches. Mais évidemment pas dans la même optique. Eux se sont endettés pour spéculer sur les marchés financiers, pour spéculer dans le secteur de l'immobilier qui a pris énormément d'essor à partir des années 2000. Si l'on observe le décalage entre les revenus des actionnaires et des travailleurs, on voit que les travailleurs qui ont eu une part beaucoup moins élevée au cours de ces 20 dernières années, l'ont compensée par de l'endettement. Un autre facteur montre que la crise est plus profonde et permet de voir qu'il s'agit vraiment d'une crise du système capitaliste est analysé par Michel Husson⁶, c'est le décalage très important entre le taux d'accumulation et le taux de profit. Le taux de profit a énormément remonté du fait de ces mesures néolibérales mais comme ils veulent un retour sur investissement à 12 ou 13 %, ça ne les intéresse plus d'investir dans les secteurs productifs où le rendement risque d'être trop long à obtenir. Ils préfèrent donc investir dans la financiarisation ce qui entraîne une diminution du secteur productif ainsi que Xavier l'a montré.

ACJJ : *Avant de faire un tour de table avec le public, je voudrais revenir sur la situation en Belgique. La Belgique qui est championne du monde de la crise gouvernementale et qui, cela peut paraître paradoxal, finalement, ne s'en sort pas si mal sur le plan économique. Il y a déjà eu des éléments de réponses dans ce que vous avez dit mais je souhaiterais que l'on explique davantage pourquoi elle ne s'en sort pas si mal par rapport à d'autres pays qui ne connaissent pas de crise politique ou institutionnelle ?*

⁶ Michel Husson, économiste français, membre du conseil scientifique d'Attac et de la Fondation Copernic. Auteur de *Le Grand Bluff capitaliste* (2001), *Les casseurs de l'Etat social* (2003) et de *Un pur capitalisme* (2008).

Xavier Dupret : Jusqu'à présent la Belgique s'en est relativement bien sortie parce qu'elle n'est pas entrée dans les programmes d'austérité dure du fait de la mise entre parenthèses du gouvernement. En même temps, elle a pu compter sur une croissance de retour chez ses voisins quoique l'essentiel de la croissance belge se faisait sur le marché intérieur. Mais il faut quand même bien dire que l'on ne pourra pas durer éternellement avec des déficits à 4 ou 5 % du PIB. Le tout est de savoir comment on répartira l'effort. L'austérité cela veut dire ne plus injecter d'argent dans les circuits de la monnaie, dans les circuits économiques ; par contre si l'on prélève davantage à certains niveaux ou si on revoit certaines dépenses fiscales qui ne sont pas productives (les clients n'ont pas vu la différence lorsque l'on a baissé la TVA dans l'horeca). Ça vaut aussi pour des gens qui consomment du homard dans des endroits luxueux, ils ne s'apercevraient pas de la hausse de la TVA dans leur facture). La Belgique a donc eu un programme de relance, elle a soutenu son activité économique et elle n'a pas appliqué de coupes sombres budgétaires au moment où l'économie allait un peu mieux au niveau européen. Aujourd'hui, étant donné les perspectives de croissance assez déprimantes pour l'Allemagne et pour la France, on ne pourrait pas fonctionner avec des déficits à 4-5 % du PIB annuel

ACJJ : *Nous sommes arrivés à un moment de transition dans le cours du débat. Je vais donc passer la parole au public pour un échange.*

Un intervenant : Concernant l'Euro, y a-t-il une relation de cause à effet entre la dégradation des

finances publiques des pays qui n'étaient déjà pas bonnes au départ en les acceptant dans l'Euro, avec une population dont le niveau économique n'était notoirement pas élevé ? N'était-il pas déjà suicidaire pour ces pays d'adhérer et n'était-ce pas les condamner à l'avance que de les accepter dans ces conditions ?

Un intervenant : Ma question va dans le même sens. Je ne sais pas si vous êtes au courant lorsque s'est produit le mariage entre Dexia et son homologue française, le patron français Monsieur Richard expliquait dans le journal *L'Echo* que la raison pour laquelle il se lançait, après la privatisation et l'entrée en bourse, dans ce mariage avec la banque belge était l'arrivée de l'Euro. Cela illustre à mon avis l'utilisation de l'Euro par l'Union européenne dans la fabrication de la crise pour favoriser un secteur de l'économie internationale, vous l'avez fort bien expliqué. Ma question est plus politique. Si en vous écoutant, nous voyons tous les dégâts, la perte de souveraineté... comment se fait-il qu'à part quelques économistes comme Emmanuel Todd, Jacques Sapir... il n'y ait pas plus d'économistes de gauche pour demander d'abandonner ces politiques et l'Euro ? Je ne vois personne à gauche parmi les économistes marxistes demander cela clairement et je trouve regrettable qu'au niveau européen ce soit Marine Le Pen, d'extrême-droite qui ait des positions radicales à ce propos. Est-ce que la gauche n'adopte pas un silence assez dangereux, car j'ai personnellement le sentiment que l'on va sortir de l'Euro et l'on se retrouvera alors avec une gauche désemparée ?



Un intervenant : Les droits de l'homme proposent un modèle garantissant à chacun la satisfaction de ses besoins essentiels ; mais les marchés ne réalisent pas cela spontanément. Les solutions trouvées par les démocraties redistributives ont été de corriger les marchés en prélevant des moyens à redistribuer afin de garantir l'accès de biens à tous. Mais il est vain de continuer à suppléer aux carences du marché qui s'avère un système nuisible, improductif utile seulement à quelques uns sans rien redistribuer équitablement.

Un intervenant : On entend souvent un argument, y compris venant de la gauche social-démocrate, que si on ne met pas fin aux déficits, on va tomber sous la coupe des marchés. Cela me fait penser à Gribouille qui se jetait à l'eau par peur d'être mouillé : nous répondons à la dictature des marchés par peur de la dictature des marchés. Par rapport à cela, j'entends plus à gauche des positions bien sympathiques comme « faire payer les gros », « introduire certaines mesures protectionnistes face à la mondialisation »... Face à cette situation, une chose me paraît clair, c'est que le politique ne fait plus la politique ; c'est le marché qui fait la politique. Les politiques y compris de gauche agissent comme des pantins qui s'agitent désespérément pour tenter de limiter vainement les dégâts. Dès lors, dans le cadre d'un éventuel programme gouvernemental de gauche, ce qui au demeurant me paraît assez difficile dans le contexte politique belge et dans le cadre de l'Euro et du carcan européen, comment peut-on envisager sortir de cette situation ?

Un intervenant : Je pense que beaucoup de gens ne comprennent pas ce qui se passe. Beaucoup n'imaginaient même pas ce qu'ils ont découvert dans les journaux à l'occasion de la crise. La titrisation, par exemple, les gens au lieu de bons de caisse ont acheté des sicav sans savoir ce qu'il y avait là-dedans. Les gens n'imaginent pas non plus ce que c'est que « spéculer à la baisse ». Il y a donc dans la population une grande incompréhension. Mais de manière plus concrète, les gens voient quand même que l'on a sorti beaucoup d'argent pour sauver Fortis et on vient de faire la même opération pour Dexia. Ça, ils comprennent parce

que ces banques leur sont proches. Donc, avec l'accroissement considérable de la dette et les plans d'austérité qui vont suivre pour éponger cette dette, cela m'amène à m'interroger si cette dette est légitime ?

Un intervenant : Je voudrais poser une question plus « racinaire », en partant de la définition même du mot « dette ». Dette veut dire ici que quelqu'un a besoin d'un capital et n'en a pas ; et en face de lui, quelqu'un qui en a, en l'occurrence les banques. On voit que depuis un certain temps, l'Etat a besoin d'argent. Or les banques, bizarrement, en trouvent très facilement. Se pose quand même la question de savoir d'où vient ce capital, comment a-t-il été créé parce que si l'on se trouve dans ce cas d'espèce, la vraie souveraineté monétaire, ce n'est pas l'Etat qui l'a mais bien les banques. Deux cas de figure : soit les banques ont cet argent là dès le départ et cela pose la question initiale, quels sont les actifs en face ? Parce que qui dit capital, dit valeur travail matérialisé ; soit ce capital là n'existe pas et est créé ? Il semble évident que les banques jouent la création monétaire ex nihilo comme disent les économistes. Ma question est : finalement de quel droit les banques s'arrogent-elles ce pouvoir colossal qui est de créer de l'argent ? Pourquoi l'Etat accepte-t-il ce jeu là dans la mesure où le droit de battre la monnaie appartient à l'Etat – ici ce n'est pas le cas ? Si l'on regarde la théorie monétaire avancée par les économistes, on empêche l'Etat de faire marcher la planche à billets parce que c'est inflationniste. Partant de cette hypothèse là, je constate que ces 20 dernières années, l'inflation monétaire a explosé. Qui donc profite de la création monétaire ? Ce n'est plus l'Etat, ce sont les banques ? De quel droit se trouve-t-on dans une situation pareille ?

Un intervenant : Trois remarques et deux constats. 1° Ce que je n'arrive pas à comprendre pour le Japon c'est pourquoi le Japonais continue à investir au Japon alors que c'est si peu rémunérateur ? 2° En ce qui concerne l'arbitrage entre la politique et le marché : comme il avait été annoncé qu'avec la monnaie unique tous les secteurs allaient être libéralisés, évidemment si vous déléguez tout ce qui avait été les acquis de la résistance au marché à

l'exception de ce qui est du ressort du droit régalien – et encore, il n'est pas exclu que l'on privatise la sécurité. 3° En ce qui concerne la spéculation, c'est plus complexe. J'ai lu dans *Marianne* qui est loin d'être d'extrême-gauche, qui s'était vanté avant la crise de 2008 d'avoir écrit d'emblée que, déjà à l'époque, la masse d'actifs monétaires était 4 ou 5 fois supérieur à la masse d'actifs réels. Par ailleurs, les exigences pour éviter les crises systémiques étaient qu'il y ait plus de fonds propres pour les banques. Il y a effectivement des profits spéculatifs réalisés ; j'ai entendu que 40 % des profits en Grande-Bretagne proviennent de la spéculation financière. Je voudrais savoir s'il ne s'agit que des jeux sur les prix ou s'il s'agit d'autres pratiques spéculatives ?

ACJJ : *Les premières questions concernent la zone Euro. Faudrait-il en sortir ?*

Xavier Dupret : On parle beaucoup de souveraineté ce soir – je ne m'y attendais pas - c'est vrai que l'on a perdu la souveraineté nationale en matière d'économie depuis pas mal de décennies. Ce qui est beaucoup plus dramatique, c'est que l'on a perdu de la souveraineté populaire. A côté de l'Euro, qui est une monnaie unique, on n'a jamais eu une politique budgétaire unique quelque peu unifiée au niveau de l'Union européenne, on n'a jamais eu de mutualisation des dettes, on n'a jamais eu ce que l'on pourrait appeler un pilier fiscal unifié en Europe, ni de politique sociale, environnementale... ce que l'on appelait dans les années 90 des critères de convergences : on n'a jamais rien eu de tout ça. Et en même temps l'Euro, parce qu'il a unifié les marchés financiers européens, a permis la création de grands conglomérats financiers qui, aujourd'hui, sont en mesure de faire deux choses : d'abord, quand ils ont de gros soucis de demander de l'aide de l'Etat et puis de se retourner vers ce même Etat et lui reprocher d'avoir beaucoup de dettes. Le piège, il est là ! Le piège est que l'on a eu beaucoup d'Euro, beaucoup de libéralisme mais on n'a pas eu beaucoup d'Europe. Et la création d'une conscience économique, d'un intérêt économique européen commun, on ne l'a toujours pas fait passer dans les Traités. Ce qui est dramatique.

Réginald Savage : On se rend compte aujourd'hui que l'Euro a été mal conçu dès le départ. Cela rejoint ce que Xavier vient de dire. On a construit une monnaie unique. On a délégué la souveraineté monétaire à une banque centrale dite indépendante qui a plein pouvoir pour gérer la monnaie ; qui, dans ses statuts, interdit le financement monétaire des déficits publics. Ce qui est très important parce que, comme ça a été dit, on a eu beaucoup de création monétaire en Europe depuis dix ans mais ça n'a pas servi à financer les déficits publics. C'est interdit ; cela a servi uniquement à financer des montages spéculatifs. La spéculation a joué une très grosse part. Des calculs ont été faits qui montrent que plus de 70 % de la création monétaire avait été détournée pour des montages spéculatifs au cours des dix dernières années. Ça c'est permis. Mais le financement monétaire du déficit public –je parle de bons déficits, pas ceux qui sont liés à des cadeaux fiscaux, mais ceux qui sont liés à des investissements dans l'écologie, par exemple – lui il est interdit.

L'Euro, au départ, était de conception allemande. Il suffisait d'avoir une certaine discipline budgétaire et une banque centrale indépendante pour que ça se passe bien. Qu'avons-nous observé ? Dans les faits, des déséquilibres structurels se sont constitués progressivement mais ne sont pas apparus tant qu'il n'y a pas eu la crise bancaire. Je rappelle deux exemples : en fait, avec l'Euro, tous les taux d'intérêt ont convergé vers le bas ; ils se sont grosso modo alignés sur les taux d'intérêt allemands, y compris en Grèce, en Espagne, en Irlande... Dans ces pays là, l'inflation restait plus élevée que dans les pays du centre. Tous les pays du sud de l'Europe se sont retrouvés avec des taux d'intérêt réels hors inflation négatifs. Ce qui signifie que cela devenait très attractif – hyper-rentable à court terme - d'y faire des investissements spéculatifs, immobiliers... Les bulles se sont donc constituées sur base de cette convergence des taux d'intérêt vers le bas. C'était particulièrement flagrant en Espagne. Tout le monde pouvait s'endetter à bon compte ; les crédits étaient à du 3 % avec une inflation qui était à 4-5 %. On remboursait, à la limite, avec de « l'argent de singe ». Ces pays se sont donc retrouvés dans une situation d'aisance financière qui leur a permis de

faire de la suraccumulation de capital dans de mauvais placements, notamment l'immobilier ou dans les secteurs financiers. Ça a marché tant que les taux d'intérêt restaient très bas mais ça été terminé lorsque la crise bancaire est arrivée.

Deuxième élément, on se rend compte lorsque les socialistes arrivent au pouvoir en Grèce que le déficit public que l'on croyait être à 6 % est en fait à 12 % parce que l'on avait maquillé les chiffres avec d'ailleurs l'aide de Goldman Sachs. Dès lors que l'on se rend compte que le déficit, du jour au lendemain, était le double de celui qui était prévu alors que la règle européenne était de ne pas dépasser les 3 %, l'emballage s'est produit. Et comme on n'avait rien fait après 2008 pour réguler la sphère financière pour remettre de l'ordre dans les conflits d'intérêts concernant notamment les agences de notation qui sont juges et parties parce qu'à la fois elles spéculent, elles font monter les taux d'intérêt et touchent les bénéficiaires. Et lorsque les pays prennent des mesures d'austérité, elles prétendent qu'ils vont casser la croissance, que la dette va encore augmenter et elles en rajoutent encore une couche. On est donc dans un cercle vicieux. Avec la finance moderne, on est dans une situation où règnent ce que l'on appelle des « prophéties auto-réalisatrices », c'est-à-dire que ce que l'on craint, arrive. On craint que la Grèce va faire défaut parce que son déficit est élevé, on augmente donc les taux d'intérêt, le déficit public augmente, on met une prime de risques... ça aggrave le déficit, le pays prend des mesures d'austérité qui ralentissent la croissance, on aura moins de recettes et l'on est entraîné dans le cercle vicieux.

Il y a donc eu une erreur de conception, l'euro-libéralisme qui était fêlé dès le départ dans son mode de fonctionnement parce que comme l'a dit Xavier, on avait une monnaie unique commune mais pas de politique économique commune, pas de politique de change par rapport au dollar, par exemple. Donc pas de possibilité de se protéger collectivement par rapport à la politique de dumping monétaire de baisse du dollar qui était pratiquée au cours des dernières années. Faire entrer la Grèce, l'Italie... n'était pas nécessairement absurde à l'époque. L'Allemagne aussi était entrée dans l'euro

avec un taux de change qui lui était au départ défavorable. C'est une des raisons qui explique qu'elle a fait des politiques d'austérité salariale par après, sauf qu'elle a sensiblement forcé la dose par rapport à ce qu'il fallait. La situation pour l'Italie et les autres n'était pas, au départ, si déséquilibrée. Le problème vient du fait que l'on a considéré que les marchés savaient mieux que tout le monde ce qu'il fallait faire, où les investissements devaient se faire, il ne fallait rien réguler, les taux d'intérêt étaient bas... tout le monde était satisfait. Les affaires étaient florissantes dans le secteur immobilier. On a donc laissé faire jusqu'au crash. C'est ce qu'on paie aujourd'hui.

Il faut aussi se rendre compte que l'on a eu pendant dix ans une croissance qui était supérieure à ce qui était soutenable à moyen et plus long terme et même aussi d'un point de vue écologique. On a vu se développer le secteur des produits de luxe, signe d'une croissance forte. Bref, beaucoup d'argent a été engrangé. A présent le château s'écroule et l'on est dans les difficultés.

Une dernière chose par rapport à l'euro, il est vrai qu'aujourd'hui le niveau de l'euro, compte tenu des évolutions qui se sont passées depuis dix ans, est un problème par rapport à des pays qui ont surinvesti pour se développer dans des secteurs qui n'étaient pas productifs dans le sens où ils n'assuraient pas leur équilibre (balance des paiements...). On relativisait l'importance de la balance des paiements externes (import-export) du fait qu'il existait une monnaie commune à l'instar des Etats-Unis où l'on ne se préoccupe pas si le Wisconsin est en déficit par rapport à l'Etat de New-York, par exemple. Aujourd'hui, l'on découvre qu'il y a quand même des problèmes de compétitivité parce qu'il n'y a pas assez de régulation au niveau financier. Qu'arriverait-il dès lors si ces pays devaient sortir de l'euro ? Si la Grèce sort de l'euro, elle dévalue de 40 % sa monnaie. Or elle est déjà déficitaire par rapport à sa balance courante puisqu'elle importe plus qu'elle n'exporte. Cela signifie que du jour au lendemain, toutes ses importations coûtent 40 % plus cher. Une énorme inflation est importée et cela, avant que la situation ne devienne favorable en terme de structures productives, avant

que la dévaluation ne produise ses effets potentiels positifs, pour que les capacités de production puissent répondre à la demande intérieure de façon suffisante. Dans ce cas, pendant 5 ? 10 ? 15 ans ? la Grèce devra payer –comme les pays du Sud ont dû le faire- la dégradation de ses termes d'échanges⁷. La facture sera de toute façon sur la table. Donc la question de savoir qui va payer cette dégradation en termes d'échange, qui va payer l'inflation importée se posera dans des termes peut-être encore plus durs qu'elle ne se pose aujourd'hui par rapport aux politiques d'austérité. Ne perdons surtout pas ces aspects là de vue.

Le débat sur le protectionnisme est très complexe ; c'est un autre débat que celui sur la dette même s'ils sont liés. Je vais cependant tirer la sonnette d'alarme par rapport à l'idée qu'il y aurait une solution miracle et qu'il suffirait de sortir de l'Euro pour régler tous les problèmes. Ceci dit, la construction de l'Euro aujourd'hui est fondamentalement biaisée. Il faut en revoir de fond en comble toute l'architecture, y compris avoir des mécanismes de solidarité en terme de gestion de dettes, avoir une politique fiscale commune, c'est-à-dire une harmonisation fiscale vers le haut qui permette de mettre fin à la concurrence fiscale, faire l'Europe sociale, avoir une politique de change, modifier les statuts de la banque centrale européenne pour qu'il puisse y avoir, dans certaines limites, un financement monétaire des déficits publics quand ils servent les dépenses d'investissement. Bref, une série de réformes doivent être mises en place, des réformes radicales, qui vont à l'encontre des orientations prises aujourd'hui par l'Europe.

Xavier Dupret (s'adressant à un membre du public exprimant son incrédulité de réaliser ces réformes dans le cadre de l'Euro) : Vous êtes en train de dire que jamais le Zollverein en Allemagne n'aurait pu amener un Deutsch mark et des politiques fiscales

⁷ La hausse des prix à l'importation est beaucoup plus élevée que celle des prix à l'exportation – cela se traduit dans l'inflation des prix à la consommation. Il faut produire, travailler et exporter davantage pour payer un niveau inchangé de biens importés (devenus plus chers).

unifiées, ce qui fut le cas. S'il n'y avait pas eu cette construction, ce biais entre les politiques de redistribution fiscale et une monnaie unique dans l'Allemagne même, on aurait vu le Mecklenburg s'enfoncer dans une crise sans nom alors que la Bavière aurait eu des taux d'intérêt sur sa dette dite souveraine puisque la Bavière serait restée souveraine, ce qui lui aurait permis de passer la crise sans problème. Mais c'est vrai que c'est plus difficile à mettre en œuvre à l'échelle d'un continent comme l'Europe qu'à l'échelle de l'Allemagne à partir du 19^{ème} siècle où l'on parlait déjà la même langue. Mais ce sont des processus qui ont, notamment économiquement, du sens en soi.

Réginald Savage : Il ne faut pas oublier non plus regarder du côté de la banque centrale européenne. Dans ses statuts, je le rappelle, elle ne peut pas financer les dettes publiques. Que fait-elle depuis la crise bancaire ? On commence à discuter de formules de mutualisation d'une partie des dettes... La crise a été telle que c'est tout l'édifice intellectuel de l'Euro-libéralisme qui s'est effondré. Il y a évidemment des éléments de résistance très forts. On voit par exemple qu'ils essaient de renforcer l'austérité salariale ce qui est totalement imbécile d'un point de vue économique. Si l'on veut sortir de la crise des finances publiques par le haut, la première chose qu'il faudrait faire au niveau européen, c'est une relance salariale partout dans les pays européens. C'est la meilleure manière de relancer les finances publiques et de modifier la répartition des revenus de façon à ce qu'il y ait davantage de cotisations sur le travail qui rentrent dans les caisses de l'Etat pour financer les politiques sociales. Or, on fait l'inverse. Mais il y a quand même des choses qui bougent d'un point de vue monétaire, même si c'est forcé et contraint, nous sommes bien d'accord, pour éviter la faillite du système. Mais autant prendre cela comme levier.

Xavier Dupret : La question qui va se poser à l'échelle européenne, c'est que tant que des pays comme la Grèce, le Portugal et même l'Espagne qui sont des pays fort peu industrialisés, sont dans des circonstances comme celles-là, de déficits structurels et de dette publique insoutenable, la sortie de l'Euro est très théorique. Elle se pose dans certains

milieux souverainistes français pour un certain plaisir intellectuel. Mais aujourd'hui, je pense que la vraie donne, c'est de savoir qu'à 6 %, plus personne ne vous prête de l'argent et que l'Italie est déjà à 5,5 %. Or, l'Italie est un pays qui a déjà tous les éléments structurels et industriels pour pratiquer une relance par dévaluation compétitive dès aujourd'hui –et en plus son déficit public est faible- ; elle est en outre totalement solvable.

Réginald Savage : Si l'Italie est faible, avec son déficit, elle paie du 6,5 % alors que la Grande-Bretagne avec un déficit de 8-9 % ne paie 2 %. Allez comprendre.

Virginie de Romanet : La question de la sortie de l'Euro n'est pas la bonne question. Il faut modifier le rapport de force entre le travail et le capital en Europe. C'est de cette façon que l'on pourra sortir, par le haut, de la crise. Ce n'est évidemment pas facile à faire mais il faut avancer en montrant qu'il existe des solutions concrètes –on y reviendra. Il faut s'appuyer sur les forces qui résistent. Le mouvement des indignés, sans doute pas très politisé, n'en est pas moins un mouvement de masse qui peut contribuer à renverser la vapeur. Ce qui vient de se développer depuis un mois aux Etats-Unis, le mouvement « Occupy Wall Street » commence à se généraliser dans plusieurs grandes villes nord américaines. Ce n'est pas gagné mais le mouvement est là. Et ce n'est pas sans inquiéter les tenants du capitalisme⁸.

Il faut voir maintenant comment les choses vont tourner. On a entendu en août que Warren Buffet⁹ et quelques autres milliardaires dire qu'ils n'étaient pas assez taxés. Evidemment, ce qu'ils proposent,

⁸ Au moment où ses lignes sont retranscrites, les manifestants américains viennent de se faire évacuer manu militari dans plusieurs grandes villes, dont New-York

⁹ Warren Buffet. Deuxième fortune mondiale à la tête d'un capital de 52 milliards de dollars. Adeptes de petites phrases chocs, il s'est aussi illustré par celle-ci qui ne manque pas de pertinence : « *Tout va très bien pour les riches dans ce pays, nous n'avons jamais été aussi prospères. C'est une guerre de classes, et c'est ma classe qui est en train de gagner* »

n'est pas une solution car ils préconisent un impôt one shot, exceptionnel, pour des montants dérisoires. Mais, c'est au moins un signe qu'eux aussi s'interrogent et qu'ils ne sont pas rassurés.

ACJJ : *Deux questions portaient aussi sur le fait que ce sont les marchés qui font la politique et non plus les politiques.*

Virginie de Romanet : On voit que, dans les conseils d'administration des banques et des grandes entreprises, le personnel politique est bien présent. Dans Dexia, par exemple, il y avait Jean-Luc Dehaene, qui n'est pas spécialement qualifié en matière financière. On voit en fait une collusion très nette des élites politiques avec les élites du monde de la finance et de l'industrie. Quand ils affirment qu'ils n'ont aucun pouvoir, c'est un prétexte facile comme quand les Français déclarent qu'ils n'ont plus aucun pouvoir parce que c'est Bruxelles qui décide. La Constitution des Etats existe toujours et ils prennent les décisions qu'ils veulent quand ça les arrange. C'est plus aisé pour eux de présenter les choses comme inéluctables plutôt que de reconnaître et d'assumer leurs mauvaises décisions.

Xavier Dupret : Ce que l'on présente comme une contrainte européenne a servi en interne dans un certain nombre de pays membres à inverser le rapport de force ou à renforcer le pouvoir du capital face au travail. Quand on dit aujourd'hui, aux travailleurs de Mittal à Liège : « Vous n'êtes pas compétitifs ! » Compétitifs par rapport à qui ? Par rapport à des Allemands dont on a baissé le salaire ? Par rapport à certains pays de l'Est où l'on a encore trouvé le moyen de faire baisser la part des salaires depuis la fin des années 90 ? Et on ajoute que l'on ne pourra pas nationaliser car c'est l'Europe qui l'interdit, même à titre transitoire. On pourrait très bien nationaliser pendant un an, le temps de retrouver un repreneur. On voit bien que là-dessus, la construction européenne sert à consolider effectivement un rapport de force du capital par rapport au travail et j'aimerais ajouter là-dessus – et ça nous rapproche pas mal de certains pays du Tiers-monde, on commence à avoir des réseaux de certaines « hautes sociétés », comme on disait familièrement, de politiques, de financiers, d'industriels qui se cooptent, se socialisent les pertes des uns et des

autres et qui reproduisent leur pouvoir, parfois même en mettant leur fils à la tête d'un Parti. On voit que l'on vit dans des sociétés qui sont profondément régressé de ce point de vue. Et cela fait penser à des mécanismes de type Tiers-monde. Les vrais souverainetés ne sont pas nationales, elles sont populaires.

ACJJ : *A la question sur les banques... ?*

Réginald Savage : Question compliquée avec celle de la création monétaire... On va rappeler une chose fondamentale : il y a l'Etat déficitaire qui avait des besoins de financement (qui doit donc emprunter). Il y avait auparavant les entreprises qui avaient besoins d'emprunter auprès des banques pour se financer. De l'autre côté, il y a les banques, mais derrière les banques, il ne faut pas oublier qu'il y a tous les épargnants, des gens qui ont des moyens financiers, qui ont un surplus de revenus qui placent leur argent dans les banques et celles-ci font crédit aussi aux gens endettés. Il faut se rendre compte que la frontière ne s'arrête pas aux banques. Il y a les gens endettés. Les banques sont des intermédiaires. Et puis il y a les agents prêteurs qui sont des entreprises qui n'investissent pas et dégagent donc des excédents de trésorerie. Il y a des ménages qui ont des revenus suffisants pour avoir des taux d'épargne de 10-20-30 %. En Belgique, le taux d'épargne moyen des ménages est de l'ordre de 13 %. C'est-à-dire que l'on a d'un côté un taux d'épargne négatif pour une série de gens (revenus insuffisants) et qu'il y aura, à l'opposé, des taux d'épargne beaucoup plus élevés pour des gens qui ont des revenus supérieurs. Ces gens là mettent leur argent dans les banques et avec cet argent qui leur est prêté, ces banques soit prêtent aux Etats, soit font de la spéculation ou font des emprunts pour faire des opérations spéculatives... Derrière les banques, il y a aussi des gens à hauts revenus. C'est ce que disait Xavier aussi : il y a les dettes publiques et quand on regarde le patrimoine privé, il est colossal. Le patrimoine privé représente à peu près 2,5 fois le PIB belge. À côté de cela, la dette publique belge fait 95 %, donc le patrimoine privé est environ trois fois plus important que la dette publique belge.

Intervenant : Ma question visait essentiellement à savoir pourquoi on passait par les banques plutôt que de passer par la banque centrale qui est sensée être une institution publique.

Réginald Savage : Oui, mais ce n'est pas une institution publique¹⁰. Et l'on a surtout empêché qu'elle le soit. Dans ses statuts on s'est arrangé pour qu'elle soit avant tout un agent disciplinaire par rapport aux pouvoirs publics et pas un agent au service des pouvoirs publics. Le problème des statuts de la banque centrale est effectivement posé. A quoi sert la création monétaire ? Aujourd'hui on a une asymétrie en se focalisant sur les dettes publiques, mais on ne dit rien ou quasi rien quant à une norme sur le niveau des dettes privées. Quel est le bon niveau d'endettement ? Quel est le niveau que les banques ne devraient pas dépasser en termes d'opérations spéculatives par rapport au core business¹¹... Pour ça, on ne veut pas mettre de normes. Mais sur les dettes publiques, on en met.

Virginie de Romanet : Je voudrais revenir sur la raison pour laquelle on parle plus de la dette publique alors que la dette privée est beaucoup plus importante. Parce que la dette publique a un effet de levier pour appliquer les mesures d'austérité qui ne pourraient pas être justifiées autrement. Alors qu'aucun gouvernement n'est disposé à imposer aux banques de restreindre leur dette parce que les banques savent bien qu'elles peuvent socialiser leurs dettes en cas de problème ; à de nombreuses reprises les gouvernements sont intervenus pour les sauver et ce sauvetage est mis sur le compte des contribuables du pays.

Xavier Dupret : C'est clair que dans la politique d'austérité, il y a quelque chose de fascinant. Un économiste d'ING Belgium, Oscar Bernal, qui tra-

¹⁰ La banque nationale de Belgique, par exemple, n'est pas une institution publique ; c'est une institution privée. Aux USA, la Fed est un conglomérat des principales banques américaines, banques d'investissements comme banques d'épargne. Vous trouvez, par exemple, Goldman Sax dans le conseil d'administration de la Fed. (commentaire de Xavier Dupret)

¹¹ Métiers de base

vaillent maintenant au FUNDP¹², s'interrogeait pourquoi la politique d'austérité ? Il y a eu augmentation des endettements publics avec la pratique de déficits à des fins de soutenir l'économie. Ça nous a permis d'échapper à un scénario 1929. Mais il faut maintenant recharger les batteries financières des Etats parce que s'il y avait de nouveau des problèmes, on devrait pouvoir repasser à la caisse. Je pense que le calcul est aussi cynique que ça. Je vous parlais tout à l'heure de ces pratiques de cooptation « Et je te reprends ta dette et nous appartenons au même monde. » Là on y est en plein. Et c'était sur le chat de la *Libre Belgique*, un média de grande diffusion. La règle est entendue.

ACJJ : *On vient de faire l'analyse de la situation. Poursuivons le débat par des réflexions sur des alternatives. Mais avant cela, il y a les mesures qui sont imposées aux gouvernements par l'Union européenne avec les conséquences pour les peuples que l'on connaît. Il y a déjà une série d'injonctions qui sont mises en application avec des effets catastrophiques – on a évoqué le cas de la Grèce. Mais une injonction qui est prise en compte par d'autres gouvernements, c'est la fameuse « règle d'or ». J'aimerais connaître quels sont vos avis par rapport à cela ? On en viendra ensuite à une question posée par un intervenant, à savoir la contestation de la dette. Mais d'abord cette « règle d'or » ?*

Réginald Savage : Economiquement, la règle d'or, en soi, -et il y a même des économistes libéraux qui le disent- c'est un truc qui ne tient pas la route. Mais c'est quoi d'abord la règle d'or ? Dans une conjoncture normale, tous les pays doivent être à l'équilibre budgétaire. Les Etats ne pourront donc plus s'endetter. En gros, règle d'or veut dire équilibre.

Un intervenant : Au 19^{ème} siècle c'est le professeur Leroy Beaulieu¹³ qui avait défini la règle d'or ; les

Etats pouvaient s'endetter si cet endettement était justifié. Et c'est en effet devenu ce que vous venez de dire.

Réginald Savage : C'est en effet un détournement de sens. Maintenant elle est interprétée dans un sens restrictif puisque même dans une situation normale, les Etats ne pourraient plus avoir de déficit. Par rapport à la première question qui a été posée comme quoi il était logique que les Etats connaissent un déficit pour autant qu'ils fassent des dépenses socialement et économiquement utiles (on pourrait ajouter écologiquement utiles aussi). On est dans une contradiction. C'est contesté par les économistes libéraux eux-mêmes qui disent que c'est totalement absurde parce qu'un agent économique doit pouvoir s'endetter pour faire des investissements, comme les ménages et les entreprises. Selon cette règle, les Etats ne pourraient pas s'endetter pour investir, c'est-à-dire consentir des dépenses qui ont un impact sur le potentiel de croissance et le bien-être de la population. C'est une première remarque : sur le plan économique, cette règle d'or est fort discutable. Cela découle aussi d'une conception très monétariste du rôle des pouvoirs publics ainsi que de la règle qui interdit de financer les dettes publiques par l'inflation monétaire... Les dettes privées sont bonnes tandis que les dettes publiques sont jetées aux orties.

Maintenant on ne peut pas non plus aller trop loin dans l'autre sens et dire qu'il n'y a pas besoin de règle. Je crois que quand on a parlé de « soutenabilité », il faut admettre que la dette publique soit aussi soutenable ne fût-ce que pour être financée à des taux d'intérêts pas trop élevés. Pour cela il faut qu'il y ait un rapport de force entre créancier et débiteur favorable au débiteur ; il ne faut donc pas que la dette soit excessive sinon, effectivement, c'est l'endetté qui est en position de faiblesse par rapport à ses créanciers, s'il n'a pas d'autres leviers.

La question des normes budgétaires n'est donc pas simple. En plus, et là je me repositionne d'un point de vue belge, il y a eu en 2000, bien avant la crise financière alors que l'on était déjà en situation d'équilibre budgétaire, des débats sur la question de savoir s'il fallait aller ou non vers des surplus

¹² FUNDP. Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix. Namur.

¹³ Pierre Paul Leroy-Beaulieu, né à Saumur le 9 décembre 1843 et mort à Paris le 9 décembre 1916, est un économiste et essayiste français.

budgétaires pour se préparer à faire face au coût budgétaire du vieillissement. Nos gouvernements étaient allés au-delà de la règle d'équilibre à 3 %. Il y avait une prise de position relativement unanime parmi la classe politique traditionnelle –on peut en penser ce que l'on veut- qui était de dire que finalement, puisque l'on avait atteint l'équilibre, il fallait essayer grosso modo au minimum d'y rester. Cela devait permettre à ce moment là de faire baisser les taux d'endettement, de faire baisser les charges d'intérêts et donc d'assurer un certain degré d'autofinancement du coût budgétaire du vieillissement de la population. Dans le cadre belge, donc, bien avant la crise financière on ne considérait pas absurde, pas pour des raisons de contraintes européennes mais pour des raisons de viabilité interne de notre système de sécurité sociale, de bénéficier du fait que l'on était revenu à l'équilibre budgétaire à la fin de la décennie et donc de rester dans une logique de désendettement de manière à pouvoir financer une augmentation prévisible des dépenses sociales.

Je donne donc une réponse sur le plan du principe : la généralisation de la règle d'or est une absurdité mais je crois que c'est un des problèmes qui se passe en Grèce aujourd'hui. Si c'est pour « assainir » ce pays (si l'on peut parler d'assainissement), les politiques qui sont prises aujourd'hui ne peuvent pas marcher. Non parce que le principe de toute austérité serait viscéralement débile –on ne peut pas rester ad vitam aeternam avec un déficit de 12-13 %- mais parce que ça se situe dans un contexte européen où plutôt que de compenser la nécessité d'une certaine rigueur budgétaire par une relance salariale et par une répartition différente des revenus macro-économiques, on rajoute de l'austérité salariale à l'austérité budgétaire. C'est-à-dire que l'on freine des quatre fers alors qu'on est lancé sur du verglas, au lieu de manœuvrer sur les freins et l'accélérateur pour garder une trajectoire équilibrée. Et, en plus, on le fait pratiquement partout en même temps sous la pression aveugle des marchés financiers qui jouent d'abord contre la Grèce, puis le Portugal, l'Espagne et maintenant l'Italie¹⁴ qui n'a

¹⁴ Contrairement à la Grande-Bretagne dont le déficit est de 8-9 %. On ne comprend pas pourquoi les grandes

pourtant pas un déficit plus élevé que celui de la Belgique.

Sur les normes, il faut que les pays ramènent de manière structurée et progressive leur déficit dans une zone où l'on n'a pas ce phénomène d'explosion, de manière à ne pas être dépendant des marchés financiers pour devoir financer des montants toujours plus importants d'endettement. Cela signifie qu'à partir du moment où l'on ramène le déficit en-dessous d'environ 3 % comme dans la plupart des pays, on n'a plus ce problème d'effet boule de neige. Certains pays, pour des raisons d'arbitrage, pour le financement du vieillissement de leur population, peuvent éventuellement aller plus loin mais il n'est pas souhaitable que tous les pays mènent des politiques d'austérité en même temps. Car il ne faut pas être grand économiste pour savoir que si tout le monde freine, si tout le monde réduit la demande intérieure de ces pays, que ça a des effets de contagion, de débordement sur les autres pays – par exemple, si on fait de l'austérité en Grèce cela signifie que la Belgique vendra moins facilement en Grèce- on est tous dans la même situation à ce moment là. Il est préférable de développer des politiques où il y a à la fois des accélérateurs et des freins. Mais freiner tout le monde en même temps sur tous les terrains est absurde.

Xavier Dupret : A propos de la règle d'or, primo, il faut revenir sur son caractère contre-productif et l'on peut prendre pour cela l'exemple de l'Italie. Pourquoi l'Italie a été à ce point attaquée ? Son déficit budgétaire par rapport à celui de l'Angleterre, on l'a dit, n'a rien d'étonnant. Le taux de croissance ? C'est le problème. On sait bien qu'il n'y aura pas beaucoup de recettes en Italie au cours de l'exercice fiscal, il n'y a pas de croissance, il n'y a pas de production. Dès lors, avec un mécanisme de la règle d'or appliqué à l'Italie, pour sauver ce pays de sa dette – c'est là le caractère absurde de cette règle, on va détruire son potentiel de croissance, donc on va diminuer les recettes fiscales et l'on va

banques anglo-saxonnes ne l'attaque pas ? On n'attaque pas le dollar, ni la livre sterling, mais on attaque l'Euro et le maillon faible de la zone. (commentaire de Réginald Savage)

amplifier le déficit ; ce qui va augmenter les coûts de financement via l'emprunt. Le poids de la dette va peser davantage sur l'économie italienne. Déjà, un caractère contre-productif comme celui-là devrait, si nous vivons encore dans un monde avec des gens sains d'esprit, pouvoir attirer l'attention sur le fait que ça n'est ni viable, ni durable (pas au sens du développement durable), au sens où ça ne peut pas durer. Deuxièmement, la règle d'or a un caractère de compression structurel de l'activité économique en Europe. Comme on l'a expliqué tout à l'heure, mais c'est valable pour d'autres pays européens, toutes les politiques de réduction des charges fiscales des années 2000 quand ça marchait bien économiquement, ont détruit ce que l'on appelle les stabilisateurs automatiques ; c'est-à-dire qu'en fait, dans les bonnes années –un peu comme dans la Bible avec les 7 années de vaches grasses et les 7 années de vaches maigres- quand vous avez la politique fiscale qui a été menée, on n'a pas assuré, pendant toutes ces belles années, des recettes fiscales en suffisance. Si aujourd'hui, on comprime les dépenses, dans certains pays, on va littéralement annuler toute possibilité de relance économique parce qu'il n'y a pas eu une accumulation de moyens financier qui s'est faite durant les belles années. Et la règle d'or s'ajoute à cela pour confirmer cette dégradation de la capacité qu'ont eue les Etats à accumuler des moyens pendant les années de vaches grasses. En effet, puisque l'on dit que le problème n'est pas l'accumulation de recettes mais c'est le niveau global des dépenses.

Et en fin de compte, je pense même que le mécanisme de la règle d'or ne va pas tenir aussi longtemps que ça parce qu'il y a une incohérence à la base de l'idée qui est de réduire les dépenses pour éviter de l'inflation. On est toujours dans la limitation de l'inflation. Or, aujourd'hui, ce que l'on voit, c'est une banque centrale européenne qui accepte, même si ce n'est pas dans les Traités, de monétiser une partie des dettes bancaires. Elle reprend des actifs dits pourris (de la dette grecque et portugaise) ; elle réinjecte du liquide dans les bilans bancaires. Donc c'est générateur d'inflation à terme, avec ou sans règle d'or. Et quand je vois les montants qui sont en jeu du côté des dettes publiques et du côté des bilans bancaires et des dettes toxiques, je

me dis qu'effectivement, la règle d'or n'arrivera pas à compenser la monétisation des dettes qui va s'opérer via cette « reliquidification » des bilans bancaires. Ça me paraît voué à l'échec.

Virginie de Romanet : Quelques éléments par rapport à ce que Xavier vient de dire. Quand tu dis que ce n'est pas viable, je suis d'accord ; mais quand tu dis que c'est complètement contre-productif et absurde : pas du côté de ceux qui pensent cet action, car c'est au contraire très intéressant pour eux de détruire les capacités productives de l'Italie pour faire main basse sur les entreprises et les avoirs, comme ça a été fait en Argentine dans les années 1990 et 2000 lorsque le capital espagnol et français ont fait main basse sur le secteur pétrolier, le secteur aérien, les télécommunications...

Xavier Dupret : Qu'y a-t-il encore à privatiser aujourd'hui en Italie ? L'Euro-libéralisme est déjà passé par là.

Virginie de Romanet : Sans doute pas l'eau puisqu'elle a été décrétée bien public par referendum ; il ne s'y attaqueront donc peut-être pas. Mais pourquoi pas des pressions pour privatiser des musées, des infrastructures culturels et patrimoniales ? Ils ont bien essayé en Grèce avec l'Acropole. Là ça n'a pas marché mais qui sait en Italie ?

Réginald Savage : Ils peuvent encore jouer sur le démantèlement de la protection sociale et la privatisation de secteurs de la protection sociale.

Xavier Dupret : Encore qu'en Italie, il y a déjà une forme de privatisation de la protection sociale avec le développement du travail informel. En Italie, il n'y a pas d'agences Intérim. Le marché est déjà tellement flexibilisé depuis longtemps...

ACJJ : *Face aux mesures qui sont prises soi-disant pour combattre la dette en Grèce et qui s'inscrivent dans le cadre de la logique de l'Euro-libéralisme, ainsi que vous le nommez, il y a une contestation qui se dessine. Pas seulement celle des travailleurs grecs qui luttent pour conserver leurs conquêtes, leurs salaires et leurs emplois. Je veux parler de la contestation même de la dette que d'aucuns appellent « odieuse », « illégitime » par des associations comme le CADTM, mais aussi par des organisa-*

tions syndicales. Je voudrais demander à Virginie d'expliquer le point de vue et la démarche de son association ?

Virginie de Romanet : La dette odieuse est une doctrine de droit international qui existe depuis 1927. Elle a été élaborée par un juriste russe, Alexander Sack qui était un ministre du tsar et a émigré après la révolution pour s'installer à Paris. Il y a élaboré cette doctrine de la dette odieuse sur base de trois principes : 1° à la suite d'une dictature, le gouvernement qui s'installe au pouvoir n'a pas l'obligation de rembourser la dette qui a été contractée par le pouvoir dictatorial ; 2° la dette a été utilisée à l'encontre de la population et n'a servi qu'aux intérêts des classes favorisées ou des proches du dictateur ; 3° les créanciers étaient au courant de l'utilisation de la dette.

Tout cela s'appuie sur des exemples concrets qui ont existé au cours du 19^{ème} siècle. Par exemple au Mexique qui a répudié la dette de l'Empereur Maximilien d'Autriche qui avait envahi le pays et contracté des dettes auprès de banques françaises en particulier ; à Cuba vis-à-vis de l'Espagne où les Etats-Unis se sont interposés pour dire que la dette était odieuse parce qu'elle n'avait pas profité au peuple cubain ; il y a eu aussi un cas au Costa-Rica, en 1923, suite à la dictature de Tinoco où un jugement a décrété que la dette ne devait pas être payée.

Cette doctrine, en 1927, est venue conforter une réalité. Elle s'avère très intéressante pour les pays du Tiers-monde. Mais nous considérons au CADTM que cette doctrine devrait être élargie pour s'adapter à l'état du droit contemporain comme l'avait d'ailleurs dit un juge de la Cour internationale de Justice, Mohammed Bedjaoui, dans un document en 1983 qui estimait que la dette devait être déclarée odieuse si elle ne correspondait pas à des motifs valables pour le droit international. Et le motif valable pour le droit international est que la dette doit servir les intérêts de la population. L'intervention de la troïka¹⁵ en Grèce, en Irlande et

¹⁵ La troïka regroupe les représentants du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Commission européenne.

au Portugal qui visait à imposer en contrepartie des plans d'ajustements, des mesures d'austérité, avalise cette dette que nous estimons odieuse. Ça ne l'est pas strictement dans la doctrine d'origine mais on considère que ça l'est par rapport au droit international contemporain. Cela signifie qu'un certain nombre de dettes pourraient être couvertes par cette doctrine.

On peut également utiliser la notion de dette illégitime. Une dette illégitime est également une dette qui n'a pas servi les intérêts de la majorité de la population. Par exemple, le fait que la Belgique ou un autre pays européen se soit endettée pour favoriser les classes les plus aisées, les grosses entreprises et pour diminuer la fiscalité comme les gouvernements l'ont fait... quand on analyse la dette on peut voir que c'est un motif d'illégitimité. Nous estimons qu'il y a là aussi matière à faire valoir ce concept et le mettre en avant dans un audit en analysant toutes les dettes.

Xavier Dupret : Je ne connaissais pas les concepts de dettes illégitimes et odieuses mais on pourrait parler de dette d'origine oligarchique¹⁶, c'est-à-dire que des gens d'un même milieu social font couvrir leurs dettes par l'Etat et ensuite – et l'exemple grec est très fort là-dessus – on va repasser la sèbile à la population, aux classes moyennes, aux classes laborieuses, à ce que l'on appelait autrefois, avant que ça ne devienne un gros mot, le peuple. L'exemple grec est typique de cela : un article de la constitution de 1975 exclu de l'impôt l'église qui est pourtant le premier propriétaire terrien du pays et les armateurs. Mais l'autre jour sur RTL qui semble devenue un agent de propagande de la Commission européenne, j'ai vu un reportage qui montrait des gens travaillant un peu au noir, « révélait » que personne ne payait d'impôts, mais l'on omettait de dire la réalité avalisée par la constitution.

Le cas le plus terrible sur les dettes publiques en occident après la crise financière, c'est bien les Etats-Unis où il y a eu rachat intégral par Hank

¹⁶ Forme de gouvernement dirigé par un petit groupe de personnes qui forment une classe dominante.

Paulsen¹⁷ des actifs de banques qui étaient sans liquidité, voire insolubles dans certains cas et la différence était vraiment très mince à l'époque. Pourquoi n'avaient-elles plus de liquidités sur le marché interbancaire ? C'est parce le titre d'un particulier qu'elles avaient sur une créance, sur un emprunt hypothécaire, ne valait plus rien parce qu'en bout de course les gens ne parvenaient plus à payer leur maison. On a racheté ces titres à leur valeur de départ sans aucune décote. Ça a injecté des liquidités mais il a fallu pour cela avoir recours à de l'endettement. On est donc bien dans la dette oligarchique. Et ce qui est intéressant, c'est de lire certains ouvrages d'auteurs du Tiers-monde qui parlent de la dette extérieure de leur pays, je pense notamment à un argentin comme Norberto Galasso¹⁸ qui démontre que la première dette externe de l'Argentine par rapport au capital qui est arrivé à Buenos Aires était surévaluée de 20 %, parce qu'en fait, les émissaires des banques anglaises qui avaient prêté à l'époque avaient donné des dessous de table pour que les taux d'intérêts soient revus à la hausse. On est dans des dettes comme celles-là.

Je ne sais pas comment répondre à la question qui vient de nous être posée mais cela me paraît lié fondamentalement aux fondements de nos démocraties. Allons-nous devenir des sociétés oligarchiques –et même un type particulier d'oligarchie, la ploutocratie¹⁹ – ou bien va-t-on arriver à conserver des politiques économiques qui se situent dans le droit fil des acquis de la résistance et du modèle de 1945, c'est-à-dire une démocratie économique et sociale ? Il faut donc dénoncer ce caractère profondément oligarchique des dettes depuis 2008.

Réginald Savage : Pas des dettes, de certaines augmentations des dettes. Je suis assez perplexe

¹⁷ Hank Paulsen, né en 1946. Homme d'affaires américain. Ancien président de la banque Goldman Sachs.

¹⁸ Norberto Galasso, historien et essayiste argentin. Auteur d'une histoire de la fabrication de la dette en Argentine. Voir le site du CADTM : <http://www.cadtm.org/Histoire-de-la-fabrication-de-la>

¹⁹ Système de gouvernement où l'argent constitue la base principale du pouvoir. Gouvernement des riches.

par rapport au concept de dette odieuse dans le contexte européen. Je ne parle pas des définitions qui ont été données par Virginie. On ne peut pas à la fois dire que les dettes sont un instrument de classe et dire que les dettes sont utiles au développement économique général.

Xavier Dupret : Quel est l'actif qui a été refinancé ?

Réginald Savage : Oui, ça c'est vrai. Mais c'est une question à débattre. A part sur les reprises bancaires où c'est clair que l'on reprend des dettes. Mais il faut voir aussi qu'on le fait dans l'idée d'éviter une faillite bancaire qui aurait des conséquences en terme de finances publiques qui seraient peut-être encore plus graves. Je me fais un peu l'avocat du diable ici, mais ce qui me gêne c'est que l'on entre ici dans une terminologie à connotation morale plutôt que politique. Je le perçois un peu comme ça. Une dette odieuse, une dette illégitime : comment va-t-on faire le partage entre les dettes légitimes et illégitimes ? Prenons même le cas de la Grèce. Elle s'est retrouvée tout à coup avec un déficit public effectif de 12 % au lieu de 6 %. Il n'y a pas que l'oligarchie qui avait bénéficié des mesures qui ont abouti à une forte dégradation des comptes. Une large partie de la classe moyenne aisée, pas seulement les 1 ou 2 % les plus riches, ne payait pas d'impôt. Il y avait un laxisme au niveau de la perception de l'impôt. Il y avait beaucoup de clientélisme politique y compris dans la distribution de toute une série d'avantages entraînant des dépenses qui ne pouvaient être couvertes à 100% par des recettes. On peut donc discuter quel est le bon niveau de dépenses ? Et quel est le bon niveau des recettes ? Ca fait partie du débat démocratique, ça. On n'est donc pas dans des cas de figures de la Grèce après les colonels.

Je trouve qu'il y a une difficulté car on est dans une logique d'appréciation morale, je dirais même quasi religieuse, parce que l'on peut aussi juger qu'est ce que le bon taux d'intérêt ? On entre dans des catégories de type moral un peu dans l'orientation du Prix Nobel indien, Amartya Sen, pour lequel je suis très réticent, qui a aussi une approche de type moraliste. Je ne dis pas qu'il n'y a pas d'impact ni une utilisation politique de la dette, mais il faut faire attention avec ce genre de concept. Qu'est-ce que

la légitimité ? Bien sûr on est dans un système, surtout aux Etats-Unis, qui est clairement oligarchique, où les lobbies achètent les candidats.

Xavier Dupret : Ca c'est un concept purement politique.

Réginald Savage : Oui, je préfère utiliser des concepts politiques que des concepts qui me paraissent moraux. Dans le cas des Etats-Unis, il y a effectivement une logique oligarchique qui s'est développée, notamment à l'occasion de la crise financière qui s'y est développée. On n'échappera pas à cette discussion. Mais on n'échappera pas non plus à la discussion sur les aspects systémiques. Si n'on avait pas fait ce que l'on a fait, un effondrement du système financier se serait produit et l'on se serait retrouvé dans une logique 1929. Il y a aussi la « real politique ». On ne peut pas tout juger moralement même si on est dans une logique où une partie de la dette des USA est la contrepartie d'opérations frauduleuses, de montages quasi voire réellement criminels.

Le concept de la dette est donc très délicat à manipuler. Si je pose la question dans le cas de la Belgique, par exemple, je vois mal comment opérationnaliser ce type de concept. Bien sûr, on dira que les intérêts notionnels sont illégitimes, mais il y aura toujours un débat politique là-dessus. Parce qu'il y en a toujours qui diront que s'il n'y avait pas eu les intérêts notionnels un certain nombre d'entreprises seraient parties plus tôt. On ne peut pas dire à la fois qu'il y a des délocalisations pour des raisons fiscales et affirmer que quand il y a des cadeaux fiscaux ça n'a aucun impact. Il faut être cohérent dans le raisonnement. Il faut que le raisonnement soit économiquement cohérent d'un bout à l'autre ; qu'il puisse se développer dans tous les cas de figure et pas seulement dans les cas qui nous arrangent, nous. Non seulement d'un point de vue politique mais aussi en terme de légitimité intellectuelle dans la discussion quand on sera confronté à des adversaires qui défendront leur point de vue différent sur la question. Je ne dis donc pas que ce n'est pas un outil idéologique intéressant à développer dans le combat politique qui est mené aujourd'hui, ça c'est un autre aspect. Mais il faut savoir aussi sur quoi cela peut reposer en terme

d'approche politique, d'économie politique et de politique économique. Par exemple sur la Belgique, on peut dire effectivement qu'une partie de l'augmentation de la dette, notamment dans le cas de ce qui a été payé trop cher, qu'elle est illégitime mais on peut nous rétorquer que si on n'avait pas fait cela, quelles auraient été les conséquences en terme de déficit public ? Il faut donc aussi se poser la question inverse à notre hypothèse. J'ai donc une réticence intrinsèque. Mais le débat est intéressant, utile politiquement. Mais gare à ce genre de concept à connotation morale dans les débats.

Xavier Dupret : Je partage tout à fait la première partie de ton intervention. J'ai effectivement évité de me référer aux notions de légitimité et d'illégitimité pour parler de dette oligarchique.

Pourquoi ? Si l'on calcule les diminutions de recettes et les augmentations de dépenses en Belgique, depuis 2008 en tout cas, on n'a pas eu un montant aussi important que 20 milliards à sortir en une fois. Et c'est par rapport à ce type de dette que je parlais de dette oligarchique, parce que, effectivement, il fallait faire quelque chose pour les banques. Oui. Mais pas ça ! Et ce que je dis ici n'a rien de spécialement gauchiste.

Quand je vois comment, en Suède, au début des années 90, des sociaux-démocrates ont dit à des acteurs privés « Vous avez fait de la spéculation immobilière » –ils ont eu une bulle immobilière terrible qui a éclaté- ; « les pertes sur actifs sont donc pour vous. Par contre, nous voulons bien évaluer la valeur des dépôts et des prêts et procéder à une nationalisation. » Et c'est la social-démocratie suédoise qui a fait ça. Et ça ne les a pas empêché non plus de « tailler dans le gras » quand il y avait des dépenses inutiles au niveau de l'Etat et ils avaient raison de le faire. Une dépense doit être utile et productive.

Et bien figurez-vous qu'on l'a fait aussi, en 2011, en Belgique avec Dexia puisque le holding est devenu la bad bank et l'Etat nationalise les dépôts et les prêts qui se trouvent en Belgique, puisque Dexia, sa vache à lait c'était la Belgique. Je me pose la question de savoir pourquoi ça n'a pas été fait dès 2008 ? Plutôt que de faire racheter par la Région

wallonne, qui tire déjà le diable par la queue, des actions à 9,80 € quand elles en valaient 5,40. Et c'est vrai, qu'en Belgique, la dette oligarchique, elle a un parfum de pilier aussi. Il ne fallait pas toucher à certains intérêts politiques. Pourtant, économiquement, cela n'avait pas de sens.

ACJJ : *A partir du constat moral, qu'estime Réginald, n'y a-t-il pas moyen de remettre la politique au centre de la question, notamment à travers l'audit, c'est-à-dire un examen approfondi et objectif de la situation de la dette ?*

Virginie de Romanet : Je voulais évidemment réagir en disant que je n'étais pas d'accord avec ce qu'a dit Réginald. Je trouve que ce n'est pas cohérent de dire que la dette ne doit pas servir les intérêts de la majorité de la population...

Réginald Savage : Je n'ai jamais dit que ça ne devait pas les soutenir. Mais comment évaluer ça ? C'est un débat politique.

Virginie de Romanet : C'est un débat politique. C'est aussi une bataille politique car, en l'occurrence, la dette a vraiment soutenu les intérêts des élites...

Réginald Savage : ... pas uniquement ; Et c'est là le problème. Parce quand tu vois la contrepartie de la dette belge, il y a énormément de contrepartie dont notamment des pensions complémentaires des salariés. C'est différent pour l'actionariat et pour les dividendes. La concentration du capital productif (l'actionariat capitaliste) est beaucoup plus marqué que la concentration des dettes « fictives » qui sont plus réparties sur des salariés qui n'ont pas nécessairement des gros revenus, notamment dans nos pays, pour des assurances vie... ce qui concerne le noyau dur de l'épargne. Mais grosso modo, on sait bien que les carnets d'épargne ont très largement pour contrepartie, en Belgique, de la dette publique²⁰. Il y a donc une

²⁰ Avec les dépôts des épargnants (y compris sous forme de bons de caisse et autres formes d'épargne non-spéculative non cotées en bourse, comme certains produits d'assurance-vie), les banques ont prêté aux Etats (à l'Etat belge mais aussi à d'autres Etats européens... à la Grèce notamment).

difficulté à évaluer comment on définit l'état de l'intérêt général. On va tomber dans la discussion sur la notion d'intérêt général : où commence l'oligarchie ? Où finit la classe moyenne ? si on raisonne en terme de classes...

Virginie de Romanet : Il faut poser la question en terme de droits fondamentaux plutôt qu'en termes moraux. Il y a des droits fondamentaux qui sont vraiment codifiés au niveau international dans la Charte des Nations-Unies, dans la Déclaration universelle des Droits humains, dans le Pacte sur les droits économiques et culturels... Il faut s'appuyer là-dessus et montrer qu'avec un audit de la dette, on peut démêler l'écheveau de la dette illégitime ou odieuse par rapport à la dette légitime et décider que faire par rapport aux différentes catégories. L'exemple de l'Equateur illustre bien cela. En Equateur, le gouvernement de Rafael Correa, après son élection, a mis en place un audit officiel du gouvernement sur la dette, en associant les différents organes de l'Etat comme la Cour des Comptes mais aussi les mouvements sociaux équatoriens et les campagnes dettes internationales – c'est à ce titre là qu'Eric Toussaint, pour le CADTM, a participé à l'audit de la dette de l'Equateur. Tous les différents types de dettes ont été analysés : la dette privée qui était la partie la plus importante avec des bons qui arrivaient à échéance en 2012 et la majorité en 2030 ; la dette vis-à-vis des institutions financières internationales, en particulier la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement, la Corporation andine de développement... ; les dettes bilatérales avec l'Espagne, l'Italie, le Japon mais aussi la Belgique dans une beaucoup moindre mesure et la dette interne. Il y a eu un rapport d'audit réalisé par les différentes parties qui ont contribué à l'audit. Rafael Correa a déclaré l'illégitimité d'une partie de la dette en s'appuyant sur le rapport. Cela a mis une pression sur les créanciers qui étaient prêts à négocier ; ce qui a permis de racheter une partie de la dette vis-à-vis des banques privées à 900 millions de dollars alors qu'elle était d'une valeur nominale de 3,2 milliards de dollars. Cela a donc permis de faire une économie importante sur le capital et sur les inté-

rêts, évidemment, puisque l'essentiel de la dette courait jusqu'en 2030. Rafael Correa a calculé que cela représentait 300 millions d'économies par an, soit un total de 7 milliards de dollars. Beaucoup pour un pays comme l'Equateur. Si c'était fait en Europe, on pourrait aboutir à des résultats plus substantiels. Au CADTM, nous trouvons que Correa n'est pas allé assez loin. Parce qu'il n'a pas questionné la dette vis-à-vis de la Banque mondiale mais d'après l'explication que j'ai reçue, le dossier ne serait pas clôturé et il envisagerait de poursuivre les investigations. Cette première étape était donc stratégique pour empêcher que les différents créanciers ne se coalisent contre l'Equateur. Dans ce cas, c'était sans doute habile. Même si nous, a priori, nous étions plutôt déçus. Surtout que la dette à l'égard de la Banque mondiale était clairement due à des prêts qui servaient essentiellement à déstructurer l'Etat équatorien ; à faire en sorte que l'Etat se prive de ses fonctions régaliennes et que celles-ci soient assumées par des institutions parapubliques comme préalable à leur privatisation.

Il est donc intéressant de pouvoir s'appuyer sur ce précédent qui est récent puisque ça date de 2007-2008. Et ce n'est pas parce que cela s'est fait en Equateur, dans un contexte favorable puisque c'est le gouvernement qui en a pris l'initiative que ça ne pourrait pas être fait en Europe. Peu de chance que ce soit lancé par un gouvernement car je n'en vois aucun qui, actuellement, serait prêt à entreprendre une telle démarche. Néanmoins, les mouvements sociaux, dans les différents pays, peuvent lancer un audit citoyen sur la dette. Cela n'aura pas le même poids ni la même valeur officielle mais ça aura une valeur pédagogique qui peut servir à mener une campagne et stimuler des mobilisations sur le sujet. Faire en sorte que les gens soient informés de ce qui se passe et soient conscients qu'il y a un problème avec cette dette, qu'il faut se mobiliser pour agir pour tenter de faire annuler une partie au moins de la dette.

ACJJ : *Finally, this debt, when one sees the attitude of governments towards the markets, is it that this debt is not an opportunity to put in question the social conquests of workers? I would like to know*

your opinion on a perspective that expresses Jean-Christophe Le Duigou, economist at the CGT, in a chronicle of Humanity Dimanche, that it is a way of getting out of it, opposite to what is decided today and which aims to perpetuate the system, would be -I cite- « to rely resolutely on human resources and the dynamics of work. » ?

Xavier Dupret : On va passer directement de l'Humanité à l'Echo, journal boursier, il y a très peu de temps, je lisais un article de Bruno Colmant décréter qu'en fait, la dette n'était pas du tout un mécanisme oligarchique mais était lié à l'Etat Providence : on coûte trop cher, on est trop bien payé et on prend trop de vacances. Il y a moyen de s'inscrire en faux avec des arguments économiques empiriques par rapport à ce genre de déclaration, c'est que la dette belge pèse en 1993 environ 134 % du PIB. En 2007, on est de retour à des taux d'endettement assez soft : on est retombé à 84 %. Mais ce que l'on observe c'est que c'est bien de la dette oligarchique car, que dit Bruno Colmant ? Il dit : « Ceux qui prétendent que c'est à cause des banques que l'on a renfloué, c'est de l'imposture intellectuelle. » Sauf que je vois bien qu'entre 1993 et 2007, il y a un Etat Providence qui fonctionne en Belgique et l'endettement recule. L'Etat Providence reste là mais les banques sont en crise et le taux d'endettement remonte de manière de façon relativement spectaculaire : on est repassé à 98 % en ce moment.

Juste sur un dernier point. On en arrive avec ce type de discours, chez nous mais aussi ailleurs, à vraiment faire passer sous le tapis un tas de mesures qui ont privé l'Etat de rentrées fiscales. Par exemple, on nous dit que grâce aux intérêts notionnels – Colmant, c'est le père des intérêts notionnels, c'est le Dr Frankenstein de la fiscalité belge -, on a peut-être évité des délocalisations alors que d'après Christian Vanlendu, qui n'est pas d'extrême-gauche, dans les pays du centre industrialisé de l'Europe, ce qui est la plupart du temps à la base des délocalisations c'est l'élément coût du travail et gains de productivité, ce n'est pas fondamentalement l'élément fiscal. Prenez Petrofina à Feluy : qu'est-ce qu'ils paient comme impôts ! Mais

ils s'en fichent. Ils ne vont jamais délocaliser. D'abord parce que ça leur coûterait très cher de délocaliser toutes leurs installations, mais aussi parce qu'ils ont une qualité de travail et de productivité qui fait qu'ils n'ont aucune raison objective de quitter la Belgique. Aujourd'hui, cet argument type employé par Colmant 1° est faux, 2° c'est bien une dette oligarchique : ce sont bien des pratiques fiscales qui ont favorisé une vraie minorité de la population, je ne sais pas si c'est 1 ou 5 % mais ce n'est certainement pas 50 %.

A la dernière partie de la question, « ne faut-il pas s'appuyer résolument sur les ressorts humains et la dynamique du travail ? Il est clair que l'on nous a servi de la compétitivité à toutes les sauces en Europe. Il fallait être compétitif. Contre son voisin. Contre les Chinois... Or la réalité, c'est, aujourd'hui, le bouclage des échanges en Europe, 80 % du commerce, est intra-européen. On importe pour 20 % du PIB cumulé de tous les pays européens. Cela n'a pratiquement pas changé depuis les années 90. Cela veut donc dire que si on paie mieux les gens, si on fait de la relance salariale, si la part des salaires remonte dans le PIB, on dégagera de la consommation et un potentiel de croissance. Oui, il est temps de re-miser sur le monde du travail. Et là, je pense qu'il y a un consensus assez fort qui va de la CES, qui n'est pas nécessairement une organisation révolutionnaire, jusqu'à même certains milieux de droite. Si l'on considère que la social-démocratie allemande, depuis le milieu des années 90, a viré à droite et c'est le cas, même là il y a des gens qui se demandent pourquoi sommes-nous en Allemagne si peu gagnants ? L'économie a beaucoup baissé en 2009 ; elle est remontée en 2010 mais ça n'a pas compensé la chute. Parce que le moteur de la consommation intérieure est cassé depuis que l'on a appliqué des politiques antisociales. Même des milieux plutôt conservateurs sont en train de se rendre compte que la mécanique est aujourd'hui cassée parce que la demande est morte. Je crois que c'est le sens même d'un consensus assez large qui pourrait se dégager allant de milieux centre droit - centre gauche jusqu'à des forces sociales plus syndicales.

Réginald Savage : A la question concernant la remise en cause des acquis, c'est évident que la dette est utilisée à ces fins, on le voit en Angleterre et dans d'autres pays, on le constate aussi avec l'offensive de la commission européenne qui exige que l'assainissement se fasse principalement en dépenses et pas en recettes. Ce qui est un choix idéologique très clair aussi c'est de privilégier le démantèlement du modèle social plutôt que le relèvement et l'harmonisation fiscale. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas moyen de faire un assainissement budgétaire dans les pays qui doivent le faire qui soit équitablement réparti, c'est à dire qu'il passe principalement voire exclusivement par des augmentations de recettes ciblées sur les classes supérieures et l'oligarchie. Et dans le cadre belge, on peut trouver un certain nombre d'exemples qui permettraient de trouver une dizaine de milliards et même plus sans toucher le moins du monde aux dépenses sociales et aux autres dépenses utiles. Il ne faut pas non plus jeter le bébé avec l'eau du bain, il est possible de rencontrer le problème de la dette publique et en tout cas la réduction des déficits de manière à faire peser l'ajustement sur ceux qui ont le plus bénéficié des cadeaux fiscaux durant la dernière période.

Cela dit je reviens un peu sur la thématique des dettes odieuses, illégitimes et même oligarchiques. Je continue à penser que cela reste très dangereux voire contreproductif idéologiquement dans la mesure où c'est une focalisation sur les dettes publiques et pas sur les éléments qui sont à l'origine de la crise que sont les mécanismes de financiarisation privée. C'est idéologiquement dangereux car cela peut parfaitement se retourner comme un effet boomerang sur ceux qui manipulent ce genre de concept. Qui dit dette publique, dit dépenses publiques, Etat... Cela peut alimenter tous les relents populistes anti-étatiques, anti-impôts... qui assimileraient systématiquement la dette au gaspillage. On croit évacuer la question politique en faisant croire qu'avec un audit technocratique, on va pouvoir départager les dettes légitimes des dettes illégitimes. Or, c'est une question qui reste fondamentalement politique qui relève d'un débat politique. J'insiste sur le fait qu'il faut éviter de mélanger des concepts moraux et des concepts politiques. Atten-

tion aussi car on sait les dérives qu'il peut y avoir, à gauche y compris, sur la question du trop d'impôts et notamment du trop d'impôts sur le travail. Rappelons que les impôts sur le travail servent aussi à financer l'enseignement, les infirmières... On fait croire que l'on va pouvoir diminuer les impôts sur le travail et qu'on l'augmentera sur le capital et tout va être réglé. Ce n'est pas si simple que ça. Attention donc au haro sur les dettes publiques qui peut être dévoyé de son objectif tant la manière dont les gens perçoivent ces questions amalgame les choses. Dettes excessives, dépenses excessives, gaspillage, pourriture politique, rémunérations politiques beaucoup trop élevées : ô scandale ! Par contre les rémunérations privées, ça c'est tout à fait légitime. On n'en discute pas.

Virginie de Romanet : C'est sans doute bien d'alerter là-dessus ; on y a pas trop réfléchi. Par contre pour nous l'audit ne doit pas être quelque chose de technocratique. Au contraire. C'est vrai que l'Equateur est un cas particulier puisque le gouvernement a impliqué les associations, les mouvements sociaux... à l'audit. Si on faisait un audit en Belgique, ce n'est pas le gouvernement qui doit en prendre l'initiative, ce sont les citoyens, les mouvements sociaux, les syndicats... pour peser sur le rapport de forces. Parce que si c'est le gouvernement qui en prend l'initiative, il en dira ce qu'il en veut, cachera les éléments litigieux. Même en Equateur, la difficulté a été d'obtenir les documents en dépit du fait que l'audit ait été lancé à l'initiative du gouvernement, des gens dans les ministères bloquaient l'information. Il a fallu mettre la pression et exiger que les documents soient mis à disposition des auditeurs. Cela doit être pris en mains par les mouvements sociaux et en faire un outil d'éducation politique. Cela dit je suis d'accord que l'on s'interroge sur certaines dépenses, comme la gare des Guillemins à Liège qui a coûté 500 millions €. Je ne suis pas sûre que ce soit très utile ; on aurait pu construire, par exemple des logements sociaux bien plus nécessaires et une gare neuve à bien moindre frais.

Xavier Dupret : C'est le propre des oligarchies d'aimer les dépenses somptuaires.

Virginie de Romanet : En ce qui concerne la dernière question. Oui il faut effectivement compter sur le monde du travail. Je pense que les gens sont capables de comprendre la situation à conditions qu'on leur donne des informations claires. On disait que le changement était impossible aussi en Amérique latine et on voit ce qui s'y passe. Des changements ont lieu, même s'ils sont limités. Au Venezuela, en Bolivie, en Equateur... Malgré les critiques que l'on peut émettre sur ces gouvernements, il faut reconnaître des avancées réelles pour la population. Des choses sont possibles à partir du moment où il y a une volonté politique.

ACJJ : *Merci aux intervenants et au public très attentif et participatif. Toute la problématique de la dette n'a certainement pas pu être abordée dans une telle rencontre. Nous espérons toutefois avoir permis d'apporter un éclairage différent sur cette question. A l'heure où des mesures d'austérité sont prises par le tout récent gouvernement, la nécessité d'une alternative politique et économique se pose plus que jamais. Il nous plaît de souligner la pertinence des arguments échangés lors de cette table ronde. La réflexion pour une autre logique que celle impulsée par l'idéologie ultralibérale n'est toutefois pas close. L'ACJJ continuera à contribuer à alimenter ce débat.*